

Votants :

- Délibérations C01-11-2020 à C19-11-2020 : 77
- Délibérations C20-11-2020 à C31-11-2020 : 79
- Délibérations C63-11-2020 à C65-11-2020 : 79
- Délibérations C32-11-2020 à C42-11-2020 : 79
- Délibérations C43-11-2020 à C89-11-2020 : 80

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 6 novembre 2020

**PROCES-VERBAL
CONSEIL DU LUNDI 16 NOVEMBRE 2020**

Titulaires présents :

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGE, Annick BAMBERGER, Jeanine BARBOTIN, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAU, Daniel BAUDOUIN, Valérie BELY-VOLLAND, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, Cédric BOUCHET, Yamina BOUDAHMANI, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Thierry DEVAUTOUR jusqu'à la délibération C71-11-2020, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Olivier D'ARAUJO, Gérard EPOULET, Emmanuel EXPOSITO, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, Anne-Sophie GUICHET, François GUYON, Thibault HEBRARD, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE, Philippe LEYSSENE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Bastien MARCHIVE jusqu'à la délibération C51-11-2020 et pour les délibérations C63-11-2020 à C65-11-2020, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Lucy MOREAU à partir de la délibération C20-11-2020, Aurore NADAL à partir de la délibération C20-09-2020, Rose-Marie NIETO à partir de la délibération C43-11-2020 à l'exception des délibérations C63-11-2020 à C65-11-2020, Frédéric NOURRIGEON, Michel PAILLEY, Richard PAILLOUX, Eric PERSAIS, Franck PORTZ, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET-BONNEAU, Agnès RONDEAU, Noëlle ROUSSEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Mélina TACHE, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Nicolas VIDEAU, Florence VILLES, Lydia ZANATTA

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jean-Michel BEAUDIC à Elisabeth MAILLARD, Jacques BILLY à Sophia MARC, Sophie BOUTRIT à Thibault HEBRARD, Christelle CHASSAGNE à Marie-Paule MILLASSEAU, Thierry DEVAUTOUR à partir de la délibération C72-11-2020 à Agnès RONDEAU, Anne-Lydie LARRIBAU à Michel PAILLEY, Bastien MARCHIVE à partir de la délibération C52-11-2020 à l'exception des délibérations C63-11-2020 à C65-11-2020 à Jérôme BALOGE, Nicolas ROBIN à Romain DUPEYROU, Yvonne VACKER à Dominique SIX

Titulaires absents suppléés :

François BONNET par Nathalie CLAIN, Marie-Christelle BOUCHERY par Patrice VIAUD

Titulaires absentes :

Lucy MOREAU jusqu'à la délibération C19-11-2020, Aurore NADAL jusqu'à la délibération C19-11-2020, Rose-Marie NIETO jusqu'à la délibération C42-11-2020 et pour les délibérations C63-11-2020 à C65-11-2020,

Titulaires absents excusés :

Dany MICHAUD, Jérémy ROBINEAU

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Florent SIMMONET

Le quorum étant constaté, le Président Jérôme BALOGE ouvre la séance, à 17 h 30, à la salle des fêtes de CHAURAY.

C01-11-2020

ASSEMBLEES, AFFAIRES JURIDIQUES - REPRESENTATION DES ELUS DANS LES ORGANISMES EXTERIEURS – MODIFICATION (M. LE PRESIDENT)

Le conseil :

- Décide à l'unanimité, conformément à l'article L.2121-21 du CGCT, de ne pas recourir au vote à bulletin secret,
- Procède à la désignation des personnes suivantes pour représenter la Communauté d'Agglomération du Niortais au sein de la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées :
 - o Titulaire : M^{me} Christelle BOUCHERY
 - o Suppléant(e) : M. Nicolas VIDEAU

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	77
	CONTRE	0
	ABSTENTIONS	0
	NON PARTICIPE	0

C02-11-2020

DIRECTION GENERALE - DROIT A LA FORMATION DES ELUS - ORIENTATIONS (M. LE PRESIDENT)

Le conseil :

- Adopte les orientations présentées ci-dessous :

Le droit à la formation est un droit individuel propre à chaque élu.

 1. Ce droit à la formation s'exercera selon le choix des élus, dans la limite des crédits annuellement inscrits, à condition que la formation soit dispensée par un organisme agréé par le Ministère de l'Intérieur et en privilégiant les orientations suivantes :
 - o les fondamentaux de gestion des politiques locales (finances publiques, marchés publics, démocratie locale, intercommunalité, développement durable...);
 - o les formations en lien avec les délégations ;
 - o les formations favorisant l'efficacité personnelle (management, conduite de projet, prise de parole en public, prévention des conflits d'intérêt ...).
 2. Le montant des dépenses de formation est déterminé chaque année au regard du recensement des besoins réalisé durant la période de préparation budgétaire.
 3. Un budget de 14 300 € (enveloppe budgétaire située entre 2 et 20% des indemnités des élus) a été prévu au budget 2020 de l'EPCI.
 4. La formation doit faire l'objet d'une demande préalable auprès du Président.
 5. Chaque année, un tableau récapitulatif des actions de formation financées par la Communauté d'Agglomération du Niortais sera annexé au compte administratif.
 6. Les crédits relatifs à ces actions de formation ont été inscrits au budget Principal.
- Fixe annuellement dans le cadre de l'adoption du budget, la limite des crédits relatifs au droit à la formation des élus.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	77
	CONTRE	0
	ABSTENTIONS	0
	NON PARTICIPE	0

C03-11-2020

ASSEMBLEES, AFFAIRES JURIDIQUES - PRESENTATION DU RAPPORT ANNUEL 2019 EN MATIERE D'EGALITE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES DE LA CAN (M. LE PRESIDENT)

Le conseil :

- Prend acte de la présentation du Rapport 2019 sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes préalablement aux débats sur le projet de Budget 2021 de la Communauté d'Agglomération du Niortais.

C04-11-2020

OBSERVATOIRE ET STRATEGIE TERRITORIALE - PROGRAMME D'APPUI COMMUNAUTAIRE AU TERRITOIRE (PACT) 2016-2018- SUBVENTION D'INVESTISSEMENT AU PROFIT DE LA COMMUNE DE SAINT-MARTIN DE BERNEGOUÉ POUR LE REMPLACEMENT D'UNE LANTERNE D'ECLAIRAGE PUBLIC PAR UNE LANTERNE LED (M. LE PRESIDENT)

Le conseil :

- Attribue une subvention de 239 € au titre du PACT 2016-2018 à la Commune de Saint Martin de Bernegoué,
- Autorise le Président à signer la convention de financement prévue à l'article 5 du règlement du PACT.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	77
	CONTRE	0
	ABSTENTIONS	0
	NON PARTICIPE	0

C05-11-2020

OBSERVATOIRE ET STRATEGIE TERRITORIALE - PROGRAMME D'APPUI COMMUNAUTAIRE AU TERRITOIRE (PACT) 2016-2018 - SUBVENTION D'INVESTISSEMENT AU PROFIT DE LA COMMUNE DE SAINT-MARTIN DE BERNEGOUÉ POUR LE REMPLACEMENT DES MENUISERIES DE LA SALLE COMMUNALE (M. LE PRESIDENT)

Le conseil :

- Attribue une subvention de 867,03 € au titre du PACT 2016-2018 à la Commune de Saint Martin de Bernegoué,
- Autorise le Président à signer la convention de financement prévue à l'article 5 du règlement du PACT.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	77
	CONTRE	0
	ABSTENTIONS	0
	NON PARTICIPE	0

C06-11-2020

OBSERVATOIRE ET STRATEGIE TERRITORIALE - PROGRAMME D'APPUI COMMUNAUTAIRE AU TERRITOIRE (PACT) 2018-2020 - SUBVENTION D'INVESTISSEMENT AU PROFIT DE LA COMMUNE DE COULON POUR LA REHABILITATION DU QUAI LOUIS TARDY (M. LE PRESIDENT)

Le conseil :

- Attribue une subvention de 101 256 € au titre du PACT 2018-2020 à la Commune de Coulon,
- Autorise le Président à signer la convention de financement prévue à l'article 5 du règlement du PACT.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	77
	CONTRE	0
	ABSTENTIONS	0
	NON PARTICIPE	0

C07-11-2020

OBSERVATOIRE ET STRATEGIE TERRITORIALE - PROGRAMME D'APPUI COMMUNAUTAIRE AU TERRITOIRE (PACT) 2018-2020 - SUBVENTION D'INVESTISSEMENT AU PROFIT DE LA COMMUNE DE FRONTENAY ROHAN-ROHAN POUR L'ACHAT D'UN VEHICULE ELECTRIQUE (M. LE PRESIDENT)

Le conseil :

- Attribue une subvention de 6 378 € au titre du PACT 2018-2020 à la Commune de Frontenay Rohan-Rohan,

- Autorise le Président à signer la convention de financement prévue à l'article 5 du règlement du PACT.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	77
	CONTRE	0
	ABSTENTIONS	0
	NON PARTICIPE	0

C08-11-2020

OBSERVATOIRE ET STRATEGIE TERRITORIALE - PROGRAMME D'APPUI COMMUNAUTAIRE AU TERRITOIRE (PACT) 2018-2020 - SUBVENTION D'INVESTISSEMENT AU PROFIT DE LA COMMUNE DE FRONTENAY ROHAN-ROHAN POUR L'EQUIPEMENT DU RESTAURANT SCOLAIRE ELEMENTAIRE EN SELF (M. LE PRESIDENT)

Le conseil :

- Attribue une subvention de 8 802,27 € au titre du PACT 2018-2020 à la Commune de Frontenay-Rohan-Rohan,
- Autorise le Président à signer la convention de financement prévue à l'article 5 du règlement du PACT.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	77
	CONTRE	0
	ABSTENTIONS	0
	NON PARTICIPE	0

C09-11-2020

OBSERVATOIRE ET STRATEGIE TERRITORIALE - PROGRAMME D'APPUI COMMUNAUTAIRE AU TERRITOIRE (PACT) 2018-2020 - SUBVENTION D'INVESTISSEMENT AU PROFIT DE LA COMMUNE DE FRONTENAY ROHAN-ROHAN POUR DES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC EN CENTRE BOURG (M. LE PRESIDENT)

Le conseil :

- Attribue une subvention de 24 214,15 € au titre du PACT 2018-2020 à la Commune de Frontenay-Rohan-Rohan,
- Autorise le Président à signer la convention de financement prévue à l'article 5 du règlement du PACT.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	77
	CONTRE	0
	ABSTENTIONS	0
	NON PARTICIPE	0

C10-11-2020

OBSERVATOIRE ET STRATEGIE TERRITORIALE - PROGRAMME D'APPUI COMMUNAUTAIRE AU TERRITOIRE (PACT) 2018-2020 - SUBVENTION D'INVESTISSEMENT AU PROFIT DE LA COMMUNE DE FRONTENAY ROHAN-ROHAN POUR LA REFECTION DES TOITURES DE LA MAISON DES ASSOCIATIONS ET LA REPARATION DU TOIT DE L'EGLISE (M. LE PRESIDENT)

Le conseil :

- Attribue une subvention de 17 594,52 € au titre du PACT 2018-2020 à la Commune de Frontenay-Rohan-Rohan,
- Autorise le Président à signer la convention de financement prévue à l'article 5 du règlement du PACT.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	77
	CONTRE	0
	ABSTENTIONS	0
	NON PARTICIPE	0

C11-11-2020

OBSERVATOIRE ET STRATEGIE TERRITORIALE - PROGRAMME D'APPUI COMMUNAUTAIRE AU TERRITOIRE (PACT) 2018-2020 - SUBVENTION D'INVESTISSEMENT AU PROFIT DE LA COMMUNE DE FRONTENAY ROHAN-ROHAN POUR DES TRAVAUX DE REFECTION DE L'ETANCHEITE DE LA TOITURE DE LA SALLE DE REUNION (M. LE PRESIDENT)

Le conseil :

- Attribue une subvention de 2 633,67 € au titre du PACT 2018-2020 à la Commune de Frontenay-Rohan-Rohan,

- Autorise le Président à signer la convention de financement prévue à l'article 5 du règlement du PACT.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	77
	CONTRE	0
	ABSTENTIONS	0
	NON PARTICIPE	0

C12-11-2020

OBSERVATOIRE ET STRATEGIE TERRITORIALE - PROGRAMME D'APPUI COMMUNAUTAIRE AU TERRITOIRE (PACT) 2018-2020 - SUBVENTION D'INVESTISSEMENT AU PROFIT DE LA COMMUNE DE FRONTENAY ROHAN-ROHAN POUR DES TRAVAUX DE REFECTION DE LA TOITURE DE L'ORANGERIE DU LOGIS (M. LE PRESIDENT)

Le conseil :

- Attribue une subvention de 6 146,81 € au titre du PACT 2018-2020 à la Commune de Frontenay-Rohan-Rohan,
- Autorise le Président à signer la convention de financement prévue à l'article 5 du règlement du PACT.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	77
	CONTRE	0
	ABSTENTIONS	0
	NON PARTICIPE	0

C13-11-2020

OBSERVATOIRE ET STRATEGIE TERRITORIALE - PROGRAMME D'APPUI COMMUNAUTAIRE AU TERRITOIRE (PACT) 2018-2020 - SUBVENTION D'INVESTISSEMENT AU PROFIT DE LA COMMUNE DE GERMOND-ROUVRE POUR L'ACHAT D'UN TRACTOPELLE (M. LE PRESIDENT)

Le conseil :

- Attribue une subvention de 22 100 € au titre du PACT 2018-2020 à la Commune de Germond Rouvre,
- Autorise le Président à signer la convention de financement prévue à l'article 5 du règlement du PACT.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	77
	CONTRE	0
	ABSTENTIONS	0
	NON PARTICIPE	0

C14-11-2020

OBSERVATOIRE ET STRATEGIE TERRITORIALE - PROGRAMME D'APPUI COMMUNAUTAIRE AU TERRITOIRE (PACT) 2018-2020 - SUBVENTION D'INVESTISSEMENT AU PROFIT DE LA COMMUNE DE NIORT POUR SON OPERATION D'AMENAGEMENT DU SKATE PARK- SITE DE PRE-LEROY (M. LE PRESIDENT)

Le conseil :

- Attribue une subvention de 64 269 € au titre du PACT 2018-2020 à la Commune de Niort,
- Autorise le Président à signer la convention de financement prévue à l'article 5 du règlement du PACT.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	77
	CONTRE	0
	ABSTENTIONS	0
	NON PARTICIPE	0

C15-11-2020

OBSERVATOIRE ET STRATEGIE TERRITORIALE - CONTRACTUALISATION PROGRAMME D'APPUI COMMUNAUTAIRE AU TERRITOIRE (PACT) 2018-2020 - SUBVENTION D'INVESTISSEMENT AU PROFIT DE LA COMMUNE DE PLAINE D'ARGENSON POUR L'ACQUISITION DE MOBILIER (M. LE PRESIDENT)

Le conseil :

- Attribue une subvention de 851 € au titre du PACT 2016-2018 et 2018-2020 à la Commune de Plaine d'Argenson,

- Autorise le Président à signer la convention de financement prévue à l'article 5 du règlement du PACT.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	77
	CONTRE	0
	ABSTENTIONS	0
	NON PARTICIPE	0

C16-11-2020

OBSERVATOIRE ET STRATEGIE TERRITORIALE - PROGRAMME D'APPUI COMMUNAUTAIRE AU TERRITOIRE (PACT) 2018-2020 - SUBVENTION D'INVESTISSEMENT AU PROFIT DE LA COMMUNE DE PLAINE D'ARGENSON POUR DES TRAVAUX DE VOIRIE (M. LE PRESIDENT)

Le conseil :

- Attribue une subvention de 3 363,85 € au titre du PACT 2018-2020 à la Commune de Plaine d'Argenson,
- Autorise le Président à signer la convention de financement prévue à l'article 5 du règlement du PACT.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	77
	CONTRE	0
	ABSTENTIONS	0
	NON PARTICIPE	0

C17-11-2020

OBSERVATOIRE ET STRATEGIE TERRITORIALE - PROGRAMME D'APPUI COMMUNAUTAIRE AU TERRITOIRE (PACT) 2018-2020 - SUBVENTION D'INVESTISSEMENT AU PROFIT DE LA COMMUNE DE PRAHECQ POUR LA MODERNISATION DES EQUIPEMENTS INFORMATIQUES DE LA MAIRIE (M. LE PRESIDENT)

Le conseil :

- Attribue une subvention de 1 315 € au titre du PACT 2018-2020 à la Commune de Prahecq,
- Autorise le Président à signer la convention de financement prévue à l'article 5 du règlement du PACT.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	77
	CONTRE	0
	ABSTENTIONS	0
	NON PARTICIPE	0

C18-11-2020

FINANCES ET FISCALITE - COMPOSITION DE LA COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES TRANSFERTS DE CHARGES (CLETC) (M. THIERRY DEVAUTOUR)

Le conseil :

- Désigne les personnes suivantes comme membres de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées préalablement désignées par le conseil municipal de LE BOURDET :
 - Membre titulaire : Monsieur Mickaël FOSSOUL,
 - Membre suppléant : Madame Caroline MORIN.

Les autres membres de la CLECT désignés par délibération du Conseil d'agglomération du 28 septembre 2020 restent inchangés.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	77
	CONTRE	0
	ABSTENTIONS	0
	NON PARTICIPE	0

C19-11-2020

FINANCES ET FISCALITE - COMPOSITION DE LA COMMISSION INTERCOMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS (M. THIERRY DEVAUTOUR)

Le conseil :

- Désigne Monsieur Thierry DEVAUTOUR pour assurer la présidence de la Commission Intercommunale des Impôts Directs de la Communauté d'Agglomération du Niortais, en tant que représentant du Président,

- Propose au Directeur Départemental des Finances Publiques des Deux-Sèvres la liste suivante de contribuables susceptibles de siéger en tant que commissaires titulaires et suppléants au sein de la CIID de la Communauté d'Agglomération du Niortais,

Nom - Prénom	Commune
M ^{me} RIMBAUD Sylvette	Niort
M. SALOMON Bruno	Niort
M. ANGELONI Pascal	Aiffres
M ^{me} REY Laurence	Mauzé-sur-le-Mignon
M. RENAUD Jean-Claude	Chauray
M. DELETANG Christian	Vouillé
M ^{me} . AJINCA VANDENHENDE Rachelle	Beauvoir-sur-Niort
M ^{me} QUINTARD Sylvie	Echiré
M. AMARI Kamel	Frontenay-Rohan-Rohan
M ^{me} GELIN Marina	Prahecq
M ^{me} BREMAUD Dany	Saint-Hilaire-la-Palud
M. GUINOT Christophe	Bessines
M ^{me} LARGEAU Nelly	Coulon
M. BRUNET Michel	Magné
M. BEGOUT Patrick	Granzay-Gript
M ^{me} VIALA Muriel	Niort
M. ROUVREAU Jean-Marie	Aiffres
M. PREUSS Grégory	Bessines
M. GIRARD Pascal	Chauray
M ^{me} DOUEZ Patricia	Vouillé
M. GIRAUD Jean-Michel	Echiré
M. BILLAT Benoit	Niort
M. MAGRO Nicolas	Chauray
M. GIBault Jean-François	Aiffres
M. BARANGER Gilbert	Bessines
M. CIURANA Pierre	Vouillé
M. AUBINEAU Jean-Claude	Beauvoir-sur-Niort
M ^{me} GERARDOT DE SERMOISE Béatrice	Frontenay-Rohan-Rohan
M. AUBINEAU Joël	Prahecq
M. MORILLON Christophe	Saint-Hilaire-la-Palud
M. PAUPERT Alain	Mauzé-sur-le-Mignon
M. ARTARIT Jean	Coulon
M. PETORIN Bertrand	Magné
M. NOCQUET Xavier	Niort
M ^{me} DEGORCE Elisabeth	Frontenay-Rohan-Rohan
M ^{me} PHILIPPE Marie-Laure	Prahecq
M. MATHE Pascal	Beauvoir-sur-Niort
M ^{me} HUVELIN Catherine	Niort
M. BIBONNE Michel	Granzay-Gript

Adopte : UNANIMITE
 POUR 77
 CONTRE 0
 ABSTENTIONS 0
 NON PARTICIPE 0

C20-11-2020

FINANCES ET FISCALITE - DECISION MODIFICATIVE N°1 BUDGET PRINCIPAL (M. THIERRY DEVAUTOUR)

Le conseil :

- Adopte la décision modificative n°1 au budget principal 2020 telle que présentée dans la maquette ci-jointe.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	79
	CONTRE	0
	ABSTENTIONS	0
	NON PARTICIPE	0

C21-11-2020

FINANCES ET FISCALITE - DECISION MODIFICATIVE N°1 BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT (M. THIERRY DEVAUTOUR)

Le conseil :

- Adopte la décision modificative n°1 du budget assainissement 2020 telle que présentée dans la maquette ci-jointe.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	79
	CONTRE	0
	ABSTENTIONS	0
	NON PARTICIPE	0

C22-11-2020

FINANCES ET FISCALITE - DECISION MODIFICATIVE N°1 BUDGET ANNEXE EAU POTABLE REGIE SERVICE DES EAUX DU VIVIER (M. THIERRY DEVAUTOUR)

Le conseil :

- Adopte la décision modificative n°1 au budget SEV 2020 telle que présentée dans la maquette ci-jointe.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	79
	CONTRE	0
	ABSTENTIONS	0
	NON PARTICIPE	0

C23-11-2020

FINANCES ET FISCALITE - DECISION MODIFICATIVE N°1 BUDGET ANNEXE IMMOBILIER D'ENTREPRISES (M. THIERRY DEVAUTOUR)

Le conseil :

- Adopte la décision modificative n°1 au budget immobilier d'entreprises 2020 telle que présentée dans la maquette ci-jointe.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	79
	CONTRE	0
	ABSTENTIONS	0
	NON PARTICIPE	0

C24-11-2020

FINANCES ET FISCALITE - DECISION MODIFICATIVE N°1 BUDGET ANNEXE ZONES D'ACTIVITES ECONOMIQUES (M. THIERRY DEVAUTOUR)

Le conseil :

- Adopte la décision modificative n°1 au budget zones d'activités économiques 2020 telle que présentée dans la maquette ci-jointe.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	79
	CONTRE	0
	ABSTENTIONS	0
	NON PARTICIPE	0

C25-11-2020

FINANCES ET FISCALITE - GARANTIE D'EMPRUNT AU TITRE DU PLH 2016-2021 PRET D'UN MONTANT DE 1 180 000 EUROS A DEUX-SEVRES HABITAT POUR LA CONSTRUCTION DE 12 LOGEMENTS SITUES RUE DES TROIS FONTAINES A AIFFRES (M. THIERRY DEVAUTOUR)

Le conseil :

- Délibère sur les conditions suivantes :

Article 1 : L'assemblée délibérante de la Communauté d'Agglomération du Niortais accorde sa garantie à hauteur de 100% pour le remboursement d'un prêt d'un montant total de 1 180 000 euros souscrit par l'Emprunteur auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du Contrat de Prêt N°111553, constitué de 4 Lignes du Prêt.
Ledit Contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération.

Article 2 : La garantie est apportée aux conditions suivantes :

La garantie de la collectivité est accordée pour la durée totale du Prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la Caisse des Dépôts et Consignations, la collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

Article 3 : Le Conseil d'Agglomération s'engage pendant toute la durée du Prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du Prêt.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	79
	CONTRE	0
	ABSTENTIONS	0
	NON PARTICIPE	0

C26-11-2020

FINANCES ET FISCALITE - GARANTIE D'EMPRUNT AU TITRE DU PLH 2016-2021 PRET D'UN MONTANT DE 68 980 EUROS A SOLIHA POUR L'AMELIORATION DE 2 LOGEMENTS ET 2 PLACES/LITS A VILLIERS EN PLAINE (M. THIERRY DEVAUTOUR)

Le conseil :

- Délibère sur les conditions suivantes :

Article 1 : L'assemblée délibérante de la Communauté d'Agglomération du Niortais accorde sa garantie à hauteur de 100% pour le remboursement d'un prêt d'un montant total de 68 980 euros souscrit par l'Emprunteur auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du Contrat de Prêt n°109826, constitué de 1 Ligne du Prêt.
Ledit Contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération.

Article 2 : La garantie est apportée aux conditions suivantes :

La garantie de la collectivité est accordée pour la durée totale du Prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la Caisse des Dépôts et Consignations, la collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

Article 3 : Le Conseil d'Agglomération s'engage pendant toute la durée du Prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du Prêt.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	79
	CONTRE	0
	ABSTENTIONS	0
	NON PARTICIPE	0

Le conseil :

- Approuve la répartition prévisionnelle des besoins de crédits de paiement mentionnée pour information en annexe ci-dessous :

Actualisation de la répartition des besoins de crédits de paiement des autorisations de programme en cours

- Programme Local d'Habitat 2016-2021 : AP n° 2016/1

		AUTORISATION DE PROGRAMME 2016-2021			CREDITS DE PAIEMENT PREVISIONNELS			
		Montant AP	Montant engagé au 31/12/2019	Durée	Mandaté au 31/12/2019	2020-2021-Années ultérieures		
						2020	2021	Années ultérieures
Répartition des CP au BP 2020	Parc ancien privé	7 958 000	2 151 200	2016-2021	1 360 133	950 000	996 000	4 652 867
	Accession à la propriété	500 000	393 506		238 448	80 000	80 000	101 552
	Logement social	14 942 000	10 726 440		7 663 027	3 500 000	1 800 000	2 078 973
	Habitat jeunes	1 000 000	0		0	500 000	500 000	0
	Structures spécifiques	100 000	0		0	0	100 000	0
		24 500 000	13 271 147			9 161 609	5 030 000	3 475 000
Proposition de répartition des CP après DM 2020	Parc ancien privé	7 958 000	2 151 200	2016-2021	1 360 133	937 000	997 800	4 663 067
	Accession à la propriété	500 000	393 506		238 448	40 000	50 000	171 552
	Logement social	14 942 000	10 726 440		7 563 027	1 948 400	3 525 000	1 905 573
	Habitat jeunes	1 000 000	0		0	0	1 000 000	0
	Structures spécifiques	100 000	0		0	0	0	100 000
		24 500 000	13 271 147			9 161 609	2 925 400	5 572 800

- Programme d'Appui Communautaire au Territoire n°1 : AP n° 2017/2

	Montant AP (en € TTC)	Montant engagé au 31/12/2019	Durée	Mandaté au 31/12/2019	CREDITS DE PAIEMENT PREVISIONNELS			
					2020	2021	2022	2023
Répartition des CP	6 000 000	5 898 332	2017-2020	3 916 818	900 000	200 000	300 000	683 182
Proposition de répartition des CP après DM 2020	6 000 000	5 898 332	2017-2020	3 916 818	1 430 000	350 000	300 000	3 182

Par avenant du 10 décembre 2018, la période d'engagement est prolongée au terme de 2020. Les Crédits de paiement s'échelonnent jusqu'en 2023. Tout projet mutualisé générant un abondement de 20%, le montant de l'AP fera éventuellement l'objet d'un ajustement au terme de la période d'engagement.

- Réhabilitation de la médiathèque Pierre Moinot : AP n° 2017/3

	Montant AP (en € TTC)	Montant engagé au 31/12/2019	Durée	Mandaté au 12/11/2019	CREDITS DE PAIEMENT PREVISIONNELS	
					2020	2021
Répartition des CP au BP 2020	13 000 000	10 688 244	2017-2021	3 686 465	8 246 000	1 065 535
Proposition de répartition des CP après DM 2020	13 000 000	10 688 244	2017-2021	3 686 465	5 454 500	3 859 035

A titre d'information, il est à noter que le CAN s'est vu préfinancer par ses partenaires financiers un montant de subventions de près de 5,100 ME pour ce projet.

- Réhabilitation de la piscine Pré Leroy : AP n° 2017/4

	Montant AP (en € TTC)	Montant engagé au 31/12/2019	Durée	Mandaté au 31/12/2019	CREDITS DE PAIEMENT PREVISIONNELS	
					2020	2021
Répartition des CP au BP 2020	20 000 000	18 497 878	2017-2021	3 738 735	12 100 000	4 160 265
Proposition de répartition des CP après DM 2020	20 000 000	18 497 878	2017-2021	3 738 735	8 000 000	8 260 265

- Programme d'Appui Communautaire au Territoire n°2 : AP n° 2018/1

	Montant AP (en € TTC)	Montant engagé au 31/12/2019	Durée	Mandaté au 31/12/2019	CREDITS DE PAIEMENT PREVISIONNELS			
					2020	2021	2022	2023
Répartition des CP au BP 2020	6 000 000	3 658 592	2018-2020	1 623 705	2 000 000	300 000	100 000	1 976 295
Proposition de répartition des CP après DM 2020	6 000 000	3 658 592	2018-2020	1 623 705	2 100 000	1 040 000	100 000	1 136 295

La période d'engagement reste limitée au terme de 2020. Les Crédits de paiement s'échelonnent jusqu'en 2023. Tout projet mutualisé générant un abondement de 20%, le montant de l'AP fera éventuellement l'objet d'un ajustement au terme de la période d'engagement.

Adopté : UNANIMITE
 POUR 79
 CONTRE 0
 ABSTENTIONS 0
 NON PARTICIPE 0

C28-11-2020

FINANCES ET FISCALITE - ADMISSIONS EN NON-VALEURS DU BUDGET PRINCIPAL ET DU BUDGET IMMOBILIER D'ENTREPRISES
(M. THIERRY DEVAUTOUR)

Le conseil :

- Admet en non-valeurs les différentes créances pour le budget Principal pour un montant cumulé de 4 786,02 € (941,46 € compte 6541 et 3 844,56 € compte 6542), ainsi que pour le budget Immobilier d'Entreprises pour un montant cumulé de 33 174,17 € (1 697,67 € compte 6541 et 31 476,50 compte 6542), déclarées irrécouvrables par le Comptable du Centre des Finances Publiques de Niort et annexées à la présente délibération. Ces créances feront l'objet d'une écriture comptable sur le budget Principal,
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à signer les tableaux annexés.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	79
	CONTRE	0
	ABSTENTIONS	0
	NON PARTICIPE	0

C29-11-2020

EAU - ADMISSION EN NON VALEUR - EAU POTABLE SEV (M. THIERRY DEVAUTOUR)

Le conseil :

- Admet en non-valeur les différentes créances d'un montant de **102 200,96 €**, déclarées irrécouvrables par le Comptable du Trésor. Ces créances feront l'objet d'une écriture comptable sur le budget 0425/CAN - REGIE SEV ;
- Demande le remboursement au budget Assainissement de la CAN pour un montant de **292,91 €** ;
- Autorise le Président, ou le Vice-Président Délégué, à signer les tableaux annexés.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	79
	CONTRE	0
	ABSTENTIONS	0
	NON PARTICIPE	0

C30-11-2020

ASSAINISSEMENT - ADMISSIONS EN NON-VALEUR (M. THIERRY DEVAUTOUR)

Le conseil :

- Admet en non-valeur les différentes créances d'un montant de 92 980,00 €, déclarées irrécouvrables par le Comptable du Trésor. Ces créances feront l'objet d'une écriture comptable sur le budget annexe assainissement ;
- Procède à une reprise sur les provisions constituées de ce même montant ;
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à signer les tableaux annexés.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	79
	CONTRE	0
	ABSTENTIONS	0
	NON PARTICIPE	0

C31-11-2020

ASSAINISSEMENT - REPRISE SUR PROVISION POUR DEPRECIATION DES ACTIFS CIRCULANTS (M. THIERRY DEVAUTOUR)

Le conseil :

- Procède à la reprise sur provision pour dépréciation des actifs circulants pour la somme de 92 980,00 €.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	79
	CONTRE	0
	ABSTENTIONS	0
	NON PARTICIPE	0

C63-11-2020

COHESION SOCIALE INSERTION - CONTRAT DE VILLE - APPROBATION DU RAPPORT ANNUEL DE MISE EN OEUVRE DU CONTRAT DE VILLE DE L'ANNEE 2019 (M. BASTIEN MARCHIVE)

Le conseil :

- Approuve le rapport annuel du Contrat de Ville pour l'année 2019.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	79
	CONTRE	0
	ABSTENTIONS	0
	NON PARTICIPE	0

C64-11-2020

COHESION SOCIALE INSERTION - CONTRAT DE VILLE - PILIER COHESION SOCIALE - APPROBATION DU 3EME PROGRAMME D'ACTIONS 2020 (M. BASTIEN MARCHIVE)

Le conseil :

- Accorde les subventions ci-dessous énumérées et proposées par le Comité Technique du Contrat de Ville :
 - **CCAS** « Le café des parents de la Halte-garderie » 500 €
La halte-garderie "A petits pas" au Clou-Bouchet souhaite poursuivre son espace d'échanges autour de la parentalité. Elle propose de mettre en œuvre 10 cafés des parents sur l'année dont 8 seraient sans thème prédéfini, un sur la rentrée scolaire et un autre après l'été dont la thématique sera choisie avec les parents. Deux moments festifs seront également organisés avec la présence d'intervenants (motricité...).
 - **CSC DE PART ET D'AUTRE** « Cycles Locaux d'Accompagnement à la Scolarité » 29 000 €
L'association organise 7 cycles d'accompagnement à la scolarité, dans le respect de la charte nationale de l'accompagnement à la scolarité, pour les enfants résidant sur son territoire d'intervention. Ils sont destinés aux enfants d'élémentaire, aux collégiens et aux primo-arrivants. Un programme d'activités culturelles est mis en place tout au long de l'année. Des rencontres avec les établissements scolaires et les partenaires sociaux ont lieu régulièrement. Les parents peuvent prendre part aux activités et sont tenus informés des progrès de leur enfant.
 - **CSC DU PARC** « Cycles Locaux d'Accompagnement à la Scolarité » 9 945 €
L'association organise 5 cycles d'accompagnement à la scolarité, dans le respect de la charte nationale de l'accompagnement à la scolarité, pour les enfants résidant sur son territoire d'intervention. Ils sont destinés aux enfants d'élémentaire, aux collégiens et aux primo-arrivants. Un programme d'activités culturelles est mis en place tout au long de l'année. Des rencontres avec les établissements scolaires et les partenaires sociaux ont lieu régulièrement. Les parents peuvent prendre part aux activités et sont tenus informés des progrès de leur enfant. Un nouvel axe d'intervention est l'accompagnement au numérique proposé aux parents et aux enfants. L'accueil des CLAS est réalisé par la référente enfance en lien avec la référente famille et le référent jeunesse.
 - **LES MATAPESTE** « Très grand conseil mondial des clowns 2020 » 6 651 €
L'association est présente sur les trois quartiers prioritaires en amont du festival et propose des présentations de clowns et des spectacles aux habitants, et au sein des écoles. L'objectif est de mieux faire connaître la culture circassienne et d'inviter les habitants à prendre part au festival à venir. Ses actions, en lien avec des partenaires tels que les CSC, les écoles et les résidences habitat jeunes, se concrétisent par des ateliers d'expression, des ateliers de création plastique, des conférences sur le clown et des spectacles.
 - **FRANCE VICTIMES 79** « Mise en place d'un poste d'intervenant social au commissariat » 4 300 €
L'association France Victime 79 a mis en place depuis la mi-septembre 2019 un poste d'intervenant social une journée toutes les 2 semaines, le mardi, dans les locaux de France Services. L'intervenant est également présent à la même fréquence à Chauray et les autres jours au commissariat central de Niort. Les personnes sont orientées par la police ou par des partenaires. L'intervenant propose accueil, écoute, action de soutien, d'information et d'orientation à toutes personnes se présentant au poste en raison ou indépendamment d'une démarche. L'intervenant facilite l'accès aux services sociaux de droit commun.
- Autorise le Président ou le Délégué du Président à signer les conventions afférentes.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	79
	CONTRE	0
	ABSTENTIONS	0
	NON PARTICIPE	0

C65-11-2020

COHESION SOCIALE INSERTION - CONTRAT DE VILLE - PILIER EMPLOI - APPROBATION DU 3EME PROGRAMME D' ACTIONS 2020
(M. BASTIEN MARCHIVE)

Le conseil :

- Accorde les subventions ci-dessous, énumérées et proposées par le Comité Technique du Contrat de Ville,
 - **AIVE (Association d'Insertion Via l'Economique)**
 - « Plateforme Aide à la Mobilité Location de Véhicules » 16 314 €
Ce projet vise à favoriser l'accès à la location de véhicules (2 roues, voitures et voitures sans permis) destinés à aider le retour à l'emploi des habitants des quartiers prioritaires.
 - « Plateforme Aide à la Mobilité Conseil en mobilité » 8 400 €
 - « Plateforme Aide à la Mobilité Développement auto-école solidaire » 29 550 €
L'auto-école solidaire permet à des personnes dans une dynamique de recherche d'emploi d'être accompagnées, lors de temps individuels et collectifs, dans l'apprentissage du code et du permis de conduire.
 - **MIPE (Mission pour l'Insertion et Pour l'Emploi)**
 - « Chargé de Relation Entreprise » 14 000 €
Le « Chargé de Relations Entreprise » prospecte et développe des relations avec les entreprises du territoire afin de connaître et d'analyser leurs besoins en recrutements. Sa mission est de favoriser l'adéquation offre/demande, de contribuer aux mises en situation de travail et d'optimiser le placement en emploi des publics en insertion.
 - **LE-CENTRE**
 - « Expérimentation sur les métiers en tension d'aide à la personne » 6 184 €
Cette action expérimentale vise une meilleure intégration des demandeurs d'emploi au sein des structures de services d'aide à la personne connaissant des difficultés de recrutement.
- Autorise le Président ou le Délégué du Président à signer les conventions afférentes.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	79
	CONTRE	0
	ABSTENTIONS	0
	NON PARTICIPE	0

C32-11-2020

GESTION ADMINISTRATIVE DU PATRIMOINE - CONVENTION DE MISE A DISPOSITION ENTRE LA VILLE DE NIORT ET LA CAN DE L'ENSEMBLE IMMOBILIER ESPACE LAMBON A NIORT (M. CLAUDE BOISSON)

Le conseil :

- Approuve la convention de mise à disposition d'une partie des locaux dénommés « Espace du Lambon », sis 2 bis rue de la Passerelle à Niort, édifiés sur la parcelle cadastrée HP 284. Cette convention concerne un espace privatif de 99m² dit bibliothèque, un espace modulable dit locaux « spectacles-expositions » ainsi que des espaces communs et partagés avec la Ville de Niort ;
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à signer ladite convention.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	79
	CONTRE	0
	ABSTENTIONS	0
	NON PARTICIPE	0

C33-11-2020

ETUDES ET PROJETS NEUFS - REHABILITATION DE LA PISCINE PRE-LEROY A NIORT - AVENANTS AUX MARCHES DE TRAVAUX POUR LES LOTS N°2, 3, 4, 5, 7, 10, 15, 16 ET 24 (M. CLAUDE BOISSON)

Le conseil :

- Approuve la signature des avenants aux marchés de travaux ci-dessous, et toutes les pièces s'y rapportant :

N° lot	Intitulé	N° marché	Titulaire	Montant initial HT	Montant avenants CA 09/2019	Montant avenants Decision 06/2020	Montant avenants CA 11/2020	Total HT du marché après cumul des avenants
Lot 2	Gros-œuvre	2019022	ALM ALLAIN	3 221 580,67 €	398 876,68 €	340 459,13 €	85 659,19 €	4 046 575,67 €
Lot 3	Charpente métallique	2019062	BGN	888 495,16 €			37 577,22 €	926 072,38 €
Lot 4	Couverture zinc	2019023	RAIMOND	700 000,00 €			863,42 €	700 863,42 €
Lot 5	Couverture membrane PVC	2019024	SMAC	234 358,04 €			4 880,06 €	239 238,10 €
Lot 7	Menuiseries extérieures	2019025	COVERIS	820 994,56 €			2 086,21 €	823 080,77 €
Lot 10	Menuiseries intérieures bois	2019064	RIDORET MENUISERIE	295 082,00 €	13 662,28 €	254,00 €	-40 168,00 €	268 830,28 €
Lot 15	Plomberie sanitaire	2019029	HERVE THERMIQUE	329 439,86 €	5 302,04 €	3 700,00 €	28 441,53 €	366 883,43 €
Lot 16	Traitement d'eau	2019030	HERVE THERMIQUE	802 076,00 €		28 320,00 €	15 592,00 €	845 988,00 €
Lot 24	Bassin inox PVC	2019037	A & T Europe	1 256 022,00 €	-14 263,00 €	23 445,00 €	-5 000,00 €	1 260 204,00 €

Adopte : UNANIMITE
POUR 79
CONTRE 0
ABSTENTIONS 0
NON PARTICIPE 0

C34-11-2020

ETUDES ET PROJETS NEUFS - PISCINE PRE-LEROY - MAITRISE D'OEUVRE POUR LA REHABILITATION DE LA PISCINE PRE-LEROY A NIORT - AVENANT N°4 AU MARCHÉ 2017018 (M. CLAUDE BOISSON)

Le conseil :

- Autorise l'adaptation du programme permettant un usage de l'équipement à une température du bassin intérieur égale à 29°C,
- Approuve la signature de l'avenant n°4 au marché n°2017018 pour un montant de 113 571,70 € HT, et toutes les pièces s'y rapportant.

Adopte : UNANIMITE
POUR 79
CONTRE 0
ABSTENTIONS 0
NON PARTICIPE 0

C35-11-2020

ETUDES ET PROJETS NEUFS - MEDIATHEQUE PIERRE-MOINOT - AVENANT AU MARCHÉ DE MAITRISE D'OEUVRE (M. CLAUDE BOISSON)

Le conseil :

- Arrête le montant de la rémunération définitive de l'équipe de maitrise d'œuvre au montant de 947 544,71 € HT ;
- Autorise la signature de l'avenant au marché de maitrise d'œuvre et toutes les pièces s'y rapportant.

Adopte : UNANIMITE
POUR 79
CONTRE 0
ABSTENTIONS 0
NON PARTICIPE 0

C36-11-2020

RESSOURCES HUMAINES - AVENANT N°4 A LA CONVENTION AVEC LE CENTRE DE GESTION DES DEUX-SEVRES POUR L'ADHESION AU SECRETARIAT DES COMMISSIONS DE REFORME ET DU COMITE MEDICAL (M. GERARD LABORDERIE)

Le conseil :

- Approuve l'avenant n°4 à la convention du 28 septembre 2015 ci-joint avec le Centre de gestion des Deux-Sèvres.
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à le signer.

Adopte : UNANIMITE
 POUR 78
 CONTRE 0
 ABSTENTIONS 0
 NON PARTICIPE 1
 (Alain LECOINTE ne participe pas au vote)

C37-11-2020

RESSOURCES HUMAINES - MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS (M^{ME} SONIA LUSSIEZ)

Le conseil :

- Adopte les créations et suppressions d'emplois figurant dans les tableaux des emplois proposés dans les annexes jointes ci-dessous :

Emplois temporaires - création pour l'année 2020

BUDGET	DIRECTION	EMPLOI	Cadre d'emploi et ou grades		Durée du travail	Cat.	Nombre	Observations
			Grade minimum	Grade maximum				
Principale	Communication interne	Journaliste WEB	Rédacteur	Rédacteur Principal de 1 ^{ère} classe	100%	B	1	
	Déchets Ménagers	Agent administratif	Adjoint administratif		100%	C	1	
	Déchets Ménagers	Agent de déchèteries	Adjoint technique	-	57,14%	C	1	
	Déchets Ménagers	Agent de déchèteries	Adjoint technique	-	100%	C	1	
	Médiathèque	Responsable bibliothèque de Coulon	Assistant de conservation	-	80%	B	1	
	Médiathèque	Agent de bibliothèque	Adjoint du patrimoine	Adjoint du patrimoine principal de 1 ^{ère} classe	100%	C	1	
	Aménagement durable	Conseiller Energie	Technicien	Technicien principal de 1 ^{ère} classe	100%	B	2	Création contrat de projet

Emplois permanents - suppressions

BUDGET	DIRECTION	EMPLOI	Cadre d'emploi et ou grades		Durée du travail	Cat.	Nbre	Observations
			Grade minimum de recrutement à l'emploi	Grade maximum d'ouverture de l'emploi				
Principal	Sports	Educateur sportif Machiniste	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	-	100%	CB	1	Poste existant sur une autre filière suppression au 01/01/2020
	Ressources Humaines	Chargé de dossiers délégués- Adjointe DRH	Attaché Principal	-	100%	A	1	Retraite suppression au 01/12/20
	Ressources Humaines	Chef(te) de service carrières	Attaché	-	100%	A	1	Retraite- suppression 01/05/2021
	EPN	Chef de projet	ingénieur principal	-	100%	A	1	Création sur autre poste suppression 01/02/2021
	Ressources Humaines	Chargé(e) du suivi opérationnel des recrutements et du CT	Adjoint administratif de 2 ^{ème} classe	Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe	100%	CB	1	Création sur autre poste- suppression 01/01/2021
	Ressources Humaines	Chargé(e) des accidents de service et maladies professionnelles	Adjoint principal de 2 ^{ème} classe	Rédacteur	60%	CB	1	Création sur autre poste- suppression 01/01/2021
	Ressources Humaines	Assistante de gestion administrative, financière, budgétaire ou comptable	Adjoint principal de 2 ^{ème} classe	Rédacteur	40%	CB	1	Création sur autre poste- suppression 01/01/2021
	Ressources Humaines	Conseiller en prévention formateur en hygiène et sécurité	Technicien	-	100%	B	1	Création sur autre poste- suppression 01/01/2021
	Déchets Ménagers	Agent de déchèteries	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	-	57,14%	C	1	Poste existant sur autre grade suppression au 01/12/20
	Déchets Ménagers	Agent de déchèteries	Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	-	100%	C	1	Poste existant sur autre grade suppression au 01/12/20
	Communication externe	Assistant(e) de gestion administrative et financière, budgétaire et comptable	Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	-	100%	C	1	Poste créé sur tous les grades
	Musées	Assistante administrative	Adjoint du patrimoine principal de 2 ^{ème} classe	-	100%	C	1	Poste créé sur tous les grades
	Atelier de restauration	Assistante administrative	Adjoint du patrimoine	-	30%	C	1	Poste créé sur tous les grades

Emplois permanents - Creation

BUDGET	DIRECTION	EMPLOI	Cadre d'emploi et ou grades		Durée du travail	Cat.	Nbre	Observations
			Grade minimum de recrutement à l'emploi	Grade maximum d'ouverture de l'emploi				
P r i n c i p a l	Sports	Educateur sportif Machiniste	Opérateur des APS qualifié	ETAPS principal de 1ère classe	100%	CB	1	Poste existant sur une autre filière
	Ressources humaines	Chargé de GREEC	Rédacteur principal de 2ème classe	Attaché	100%	BA	1	Poste existant sur autre grade
	Ressources humaines	Gestionnaire de carrières	Rédacteur	Rédacteur principal de 1ère Classe	100%	B	1	Poste existant sur autre grade
	Ressources humaines	Chargé(e) de recrutement	Rédacteur	Rédacteur principal de 1ère Classe	100%	B	1	Poste existant sur autre grade
	Mission Prévention Santé Sécurité	Assistante de gestion administrative, financière, budgétaire ou comptable	Adjoint principal de 2ème classe	Rédacteur	100%	CB	1	Changement de rattachement hiérarchique
	Prévention Santé Sécurité	Conseiller en prévention formateur en hygiène et sécurité	Agent de maîtrise Technicien	Agent de maîtrise principal Technicien principal de 1ère classe	100%	CB	1	Changement de rattachement hiérarchique
	Prévention Santé Sécurité	Chargé d'inspection en santé et sécurité au travail	Ingénieur	Ingénieur principal	100%	A	1	Changement de rattachement hiérarchique
	EPN	Chef(fe) de projet	Ingénieur	Ingénieur principal	100%	A	1	Création
P r i n c i p a l	Déchets Ménagers	Agent de déchèteries	Adjoint technique	Adjoint technique principal de 1ère classe	57,14%	C	1	Poste existant sur autre grade
	Déchets Ménagers	Agent de déchèteries	Adjoint technique	Adjoint technique principal de 1ère classe	100%	C	1	Poste existant sur autre grade
	Communication externe	Assistent(e) de gestion administrative et financière, budgétaire et comptable	Adjoint administratif principal de 2ème classe	Rédacteur	100%	C	1	Poste existant sur autre grade
	Musées	Assistent(e) administrative	Adjoint administratif	Rédacteur	100%	CB	1	Poste existant sur autre grade
	Médiathèques	Agent de bibliothèque	Adjoint du patrimoine	Adjoint du patrimoine principal de 1ère Classe	100%	C	1	Poste existant sur autre grade
	Déchets Ménagers	Ripeur/chauffeurs polyvalents	Adjoint technique	Adjoint technique principal de 1ère classe	100%	C	3	Poste existant sur autre grade

Adopte :

UNANIMITE

POUR 79

CONTRE 0

ABSTENTIONS 0

NON PARTICIPE 0

C38-11-2020

TOURISME - TOURISME FLUVESTRE - AMENAGEMENT DES PONTONS ET FABRICATION DES BATEAUX HABITABLES (M^{ME} ELISABETH MAILLARD)

Le conseil :

- Approuve les éléments concernant le programme d'aménagement des pontons sous MO du Syndicat Mixte du PNR Marais Poitevin (dans le cadre du projet de tourisme fluvestre sur la Sèvre Niortaise) pour un montant total de 168 599 € TTC,
- Approuve les éléments concernant le financement des deux bateaux habitables pour un montant total de 85 183,38 € TTC,
- Autorise le Président, ou la Vice-Présidente Déléguée, à signer la convention financière Niort Agglo – PNR relative au programme d'aménagement exposé précédemment,
- Autorise le Président, ou la Vice-Présidente Déléguée, à signer la convention financière Niort Agglo – PNR relative au financement des bateaux habitables,
- Autorise le Président, ou la Vice-Présidente Déléguée, à signer tous documents se référant au programme d'aménagement exposé précédemment et au financement des bateaux habitables.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	79
	CONTRE	0
	ABSTENTIONS	0
	NON PARTICIPE	0

C39-11-2020

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR - VERSEMENT D'UNE SUBVENTION A L'UNIVERSITE DE POITIERS (M. ERIC PERSAIS)

Le conseil :

- Prend acte du bilan d'activité du Pôle Universitaire Niortais ;
- Autorise le versement, au titre de l'année 2020, d'une subvention de 600 000 € ;
- Autorise le Président, ou le Vice-Président Délégué, à signer tout document relatif à cette affaire.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	79
	CONTRE	0
	ABSTENTIONS	0
	NON PARTICIPE	0

C40-11-2020

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR - VERSEMENT D'UNE SUBVENTION A LA FONDATION DE L'UNIVERSITE DE POITIERS (M. ERIC PERSAIS)

Le conseil :

- Valide la participation financière de la Communauté d'Agglomération du Niortais par un versement de 20 000 € au titre de l'année 2020 ;
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à signer tous documents associés.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	79
	CONTRE	0
	ABSTENTIONS	0
	NON PARTICIPE	0

C41-11-2020

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR - SUBVENTION ALLOUEE A L'ASSOCIATION DE RAYONNEMENT UNIVERSITAIRE AUTOUR DE L'ASSURANCE (AURA) (M. ERIC PERSAIS)

Le conseil :

- Attribue à l'AURA une subvention de 2 500 € pour l'année 2020,
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à signer tout document afférent.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	79
	CONTRE	0
	ABSTENTIONS	0
	NON PARTICIPE	0

C42-11-2020

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR - SUBVENTION ALLOUEE A LA CHAMBRE DES METIERS ET DE L'ARTISANAT DES DEUX-SEVRES POUR LA REHABILITATION DU CAMPUS DES METIERS A NIORT (M. ERIC PERSAIS)

Le conseil :

- Approuve la convention de partenariat liant la CMA 79 et Niort Agglo,
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à signer la convention de partenariat ainsi que tous documents afférents,
- Autorise le versement de 125 000 euros à la CMA 79 en 2020.

Adopte : UNANIMITE
POUR 79
CONTRE 0
ABSTENTIONS 0
NON PARTICIPE 0

C43-11-2020

EMPLOI - CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE CARREFOURS POUR L'EMPLOI ET LA CAN - ORGANISATION D'UN FORUM DE RECRUTEMENT VIRTUEL DU 17 AU 19 NOVEMBRE 2020 (M. ERIC PERSAIS)

Le conseil :

- Approuve les termes de la convention de partenariat entre Carrefours pour l'Emploi et la CAN,
- Autorise le versement de la somme de 48 000 € à Carrefours pour l'Emploi,
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à la signer ainsi que tous documents afférents.

Adopte : UNANIMITE
POUR 80
CONTRE 0
ABSTENTIONS 0
NON PARTICIPE 0

C44-11-2020

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - ACHAT D'UNE PARCELLE DE TERRAIN DE 1 267 M² SUR LA ZONE D'ACTIVITES ECONOMIQUES SAINT FLORENT A NIORT A SNCF RESEAU (M. GERARD LEFEVRE)

Le conseil :

- Autorise l'acquisition de la parcelle ES n°0125, sise rue du Nord, sur la commune de Niort, auprès de SNCF RESEAU pour un montant de 6 335 € HT sur le Budget Annexe Activités Assujetties à TVA ;
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à signer l'acte authentique à intervenir ainsi que toutes les pièces afférentes.

Adopte : UNANIMITE
POUR 80
CONTRE 0
ABSTENTIONS 0
NON PARTICIPE 0

C45-11-2020

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - VENTE D'UN TERRAIN DE 758 M² ENVIRON SUR LA ZAE LES PETITS AFFRANCHIMENS (BEAUVOIR-SUR-NIORT) A L'ENTREPRISE JIMMY'S GARAGE (M. GERARD LEFEVRE)

Le conseil :

- Cède à l'entreprise JIMMY'S GARAGE, représentée par Monsieur Jimmy STEIMBACH, ou à toute société désignée pour réaliser l'opération, un terrain de 758 m² environ, situé sur la ZAE "Les Petits Affranchimens" à Beauvoir-sur-Niort, selon les modalités de cession précisées ci-dessous :
 - Le prix de vente, fixé à 15,00 € HT/m², sera appliqué à la surface vendue.
 - L'acquisition initiale du terrain par la collectivité ayant été réalisée en exonération de TVA, la vente de cette parcelle est par conséquent soumise à la TVA calculée sur la marge.

Parcelle	Surface	Prix d'achat HT/m ²	Prix d'achat appliqué à la surface vendue	Prix de vente HT/m ²	Prix de vente HT appliqué à la surface vendue	Marge	TVA sur la marge	Prix de vente total TTC
ZA 224	758 m ²	3,21 €	2 433,18 €	15,00 €	11 370,00 €	8 936,82 €	1 787,36 €	13 157,36 €

- Les sommes résultant de cette vente, estimées à 11 370,00 € H.T., seront versées en recettes au Budget Annexe Zones d'Activités Economiques.
- Les frais de division et bornage, les frais liés à la rédaction et à l'enregistrement des actes notariés, les frais de raccordement aux réseaux et la réalisation des accès seront à la charge de l'acquéreur.
- Approuve que le prix à payer par l'acquéreur soit de 13 157,36 € TOUTES TAXES COMPRISES (qui se décompose en un prix net HT de 11 370,00 € et une Taxe sur la Valeur Ajoutée sur la marge égale à 1 787,36 €) ;
- Conditionne cette vente à la signature d'une promesse de vente (assortie de conditions suspensives d'obtention du permis de construire et des financements nécessaires), qui devra impérativement intervenir dans un délai de 6 mois maximum à compter de la présente délibération ;
- Rappelle que l'acquéreur devra respecter les dispositions du règlement de lotissement, du cahier des charges de cession de terrain (lorsqu'ils existent) et du Plan Local d'Urbanisme afférents à la parcelle, en particulier les différents délais d'exécution qui devront être repris et insérés dans l'acte authentique de vente ;
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à signer les actes authentiques à intervenir qui seront dressés par le notaire désigné pour la transaction.

Adopte : UNANIMITE
 POUR 80
 CONTRE 0
 ABSTENTIONS 0
 NON PARTICIPE 0

C46-11-2020

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - VENTE D'UN TERRAIN DE 814 M² ENVIRON SUR LA ZAE LES PETITS AFFRANCHIMENS (BEAUVOIR-SUR-NIORT) A LA SCI PAIRAUD (M. GERARD LEFEVRE)

Le conseil :

- Cède à la SCI PAIRAUD, représentée par Philippe et Christelle PAIRAUD, ou à toute société désignée pour réaliser l'opération, un terrain de 814 m² environ, situé sur la ZAE "Les Petits Affranchimens" à Beauvoir-sur-Niort, selon les modalités de cession précisées ci-dessous :
 - Le prix de vente, fixé à 25,00 € HT/m², sera appliqué à la surface vendue.

Parcelle	Surface	Prix de vente HT/m ²	Prix de vente HT appliqué à la surface vendue	TVA	Prix de vente total TTC
ZA 260 (Masse 3)	814 m ²	25,00 €	20 350,00 €	4 070,00 €	24 420,00 €

- Les sommes résultant de cette vente, estimées à 20 350,00 € H.T., seront versées en recettes au Budget Annexe Zones d'Activités Economiques.
- Les frais de division et bornage, les frais liés à la rédaction et à l'enregistrement des actes notariés, les frais de raccordement aux réseaux et la réalisation des accès seront à la charge de l'acquéreur.
- Approuve que le prix à payer par l'acquéreur soit de 24 420,00 € TOUTES TAXES COMPRISES (qui se décompose en un prix net HT de 20 350,00 € et une Taxe sur la Valeur Ajoutée de 4 070,00 €) ;
- Conditionne cette vente à la signature d'une promesse de vente (assortie de conditions suspensives d'obtention du permis de construire et des financements nécessaires), qui devra impérativement intervenir dans un délai de 6 mois maximum à compter de la présente délibération ;
- Rappelle que l'acquéreur devra respecter les dispositions du règlement de lotissement, du cahier des charges de cession de terrain (lorsqu'ils existent) et du Plan Local d'Urbanisme afférents à la parcelle, en particulier les différents délais d'exécution qui devront être repris et insérés dans l'acte authentique de vente ;
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à signer les actes authentiques à intervenir qui seront dressés par le notaire désigné pour la transaction.

Adopte : UNANIMITE
 POUR 80
 CONTRE 0
 ABSTENTIONS 0
 NON PARTICIPE 0

C47-11-2020

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - VENTE D'UN TERRAIN DE 10 639 M² ENVIRON SUR LE PARC D'ACTIVITES LE LUC - LES CARREAUX (ECHIRE/SAINT-GELAIS) A LA SOCIETE GONNIN-DURIS (MODIFICATIF DE LA DELIBERATION DU 16 DECEMBRE 2019) (M. GERARD LEFEVRE)

Le conseil :

- Confirme la vente à la Société GONNIN-DURIS, représentée par M. Cyril MOREAU, ou à toute société désignée pour réaliser l'opération, d'un terrain de 10 639 m² environ, situé sur le PA "Le Luc – Les Carreaux" (Echiré/Saint-Gelais), selon les modalités de cession initiales :

Parcelle	Surface	Prix d'achat HT/m ²	Prix d'achat appliqué à la surface vendue	Prix de vente HT/m ²	Prix de vente HT appliqué à la surface vendue	Marge	TVA sur la marge	Prix de vente total TTC
Parcelle N219	10 639 m ²	2,07 €	22 022,73 €	20,00 €	212 780,00 €	190 757,27 €	38 151,45 €	250 931,45 €

- Prolonge le délai de signature de la promesse de vente jusqu'au 30 juin 2021,
- Précise que les autres mentions de la délibération du 16 décembre 2019, non contraires, restent applicables,
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à signer les actes authentiques à intervenir qui seront dressés par le notaire désigné pour la transaction.

Adopte :
UNANIMITE
POUR 80
CONTRE 0
ABSTENTIONS 0
NON PARTICIPE 0

C48-11-2020

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - VENTE D'UN TERRAIN DE 2 223 M² ENVIRON SUR LE PARC D'ACTIVITES MENDES-FRANCE (NIORT) A L'ENTREPRISE GAILLARD AUTOMOBILES (M. GERARD LEFEVRE)

Le conseil :

- Cède à l'entreprise GAILLARD AUTOMOBILES, représentée par son gérant, Monsieur Alexandre BODIN, ou à toute société qu'il désignera pour réaliser l'opération, un terrain de 2 223 m² environ, situé sur le Parc d'Activités "Mendès-France" à Niort, selon les modalités de cession précisées ci-dessous :
 - Le prix de vente, fixé à 50,00 € HT/m², sera appliqué à la surface vendue.
 - L'acquisition initiale du terrain par la collectivité ayant été réalisée en exonération de TVA, la vente de cette parcelle est par conséquent soumise à la TVA calculée sur la marge.

Parcelle	Surface	Prix d'achat HT/m ²	Prix d'achat appliqué à la surface vendue	Prix de vente HT/m ²	Prix de vente HT appliqué à la surface vendue	Marge	TVA sur la marge	Prix de vente total TTC
Parcelle ZX 156	2 223 m ²	4,03 €	8 958,69 €	50,00 €	111 150,00 €	102 191,31 €	20 438,26 €	131 588,26 €

- Les sommes résultant de cette vente, estimées à 111 150,00 € H.T., seront versées en recettes au Budget Annexe Zones d'Activités Economiques.
- Les frais de division et bornage, les frais liés à la rédaction et à l'enregistrement des actes notariés, les frais de raccordement aux réseaux et la réalisation des accès seront à la charge de l'acquéreur.
- Approuve que le prix à payer par l'acquéreur soit de 131 588,26 € TOUTES TAXES COMPRISES (qui se décompose en un prix net HT de 111 150,00 € et une Taxe sur la Valeur Ajoutée sur la marge égale à 20 438,26 €) ;
- Conditionne cette vente à la signature d'une promesse de vente (assortie de conditions suspensives d'obtention du permis de construire et des financements nécessaires), qui devra impérativement intervenir dans un délai de 6 mois maximum à compter de la présente délibération ;
- Rappelle que l'acquéreur devra respecter les dispositions du règlement de lotissement, du cahier des charges de cession de terrain et du Plan Local d'Urbanisme afférents à la parcelle (lorsqu'ils existent), en particulier les différents délais d'exécution qui devront être repris et insérés dans l'acte authentique de vente ;
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à signer les actes authentiques à intervenir qui seront dressés par le notaire désigné pour la transaction.

Adopte :
UNANIMITE
POUR 80
CONTRE 0
ABSTENTIONS 0
NON PARTICIPE 0

C49-11-2020

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - OUVERTURE DOMINICALE DES ACTIVITES COMMERCIALES SUR LE TERRITOIRE DE LA CAN

(M. ROMAIN DUPEYROU)

Le conseil :

- Valide une amplitude d'ouverture des activités commerciales sur le territoire de la CAN de 8 dimanches pour l'année 2021 sur les communes de l'Agglomération du Niortais à répartir selon une concertation entre ces dernières,
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à signer les documents afférents.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	80
	CONTRE	0
	ABSTENTIONS	0
	NON PARTICIPE	0

C50-11-2020

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - CONVENTION NIORT AGGLO - CIVAM : ANIMATION DECLICS (DEFIS CITOYENS LOCAUX D'IMPLICATION POUR LE CLIMAT ET LA SOBRIETE) VOLET ALIMENTATION (M. FLORENT SIMMONET)

Le conseil :

- Approuve les termes de la convention entre le CIVAM et la CAN,
- Autorise le Président ou le Délégué du Président à signer tous documents s'y afférent.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	80
	CONTRE	0
	ABSTENTIONS	0
	NON PARTICIPE	0

C51-11-2020

TRANSPORTS ET MOBILITE - RAPPORT DU DELEGATAIRE DU SERVICE PUBLIC DES TRANSPORTS DE L'AGGLOMERATION POUR L'ANNEE 2019

(M. ALAIN LECOINTE)

Le conseil :

- Prend acte du rapport du délégué du service public des transports de l'Agglomération pour l'année 2019.

C52-11-2020

CONSERVATOIRE - / COHESION SOCIALE - MISE EN PLACE D'UN ATELIER CUIVRES AU CENTRE SOCIO-CULTUREL GRAND NORD

(M. ALAIN CHAUFFIER)

Le conseil :

- Approuve la création de cet atelier Cuivres, en partenariat avec le Centre Socio-Culturel Grand Nord au cœur du quartier prioritaire de la Colline St-André,
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à signer la convention ci-annexée.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	80
	CONTRE	0
	ABSTENTIONS	0
	NON PARTICIPE	0

C53-11-2020

CONSERVATOIRE - CONVENTION DE PARTENARIAT POUR LA CONTINUATION D'UN ORCHESTRE A L'ECOLE ENTRE L'ECOLE DE ST-HILAIRE-LA-PALUD, LA COMMUNE DE ST-HILAIRE-LA-PALUD ET LA CAN (M. ALAIN CHAUFFIER)

Le conseil :

- Approuve la convention jointe en annexe,
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à la signer.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	80
	CONTRE	0
	ABSTENTIONS	0
	NON PARTICIPE	0

C54-11-2020

MEDIATHEQUES - CONVENTION DE PARTENARIAT 2020 2021 PROJET ARTISTIQUE "LE TAROT DES TERRITOIRES" (M. ALAIN CHAUFFIER)

Le conseil :

- Approuve l'organisation du projet artistique « LE TAROT DES TERRITOIRES »,
- Approuve les modalités de financement du projet ci-dessous :
 - 2020 - la résidence action :
La Communauté d'Agglomération du Niortais et la Communauté de Communes Aunis Atlantique verseront chacune au Parc une participation financière d'un montant de 2 356 € en septembre 2020 ;
Le Parc s'engage à reverser à la compagnie la participation des EPCI ainsi que sa propre participation, le tout s'élevant à 7 069 €, dès perception des versements.
 - 2021 – Finalisation et écriture du spectacle :
L'Office artistique de la région Nouvelle Aquitaine versera une participation financière de 4 000 € directement à la compagnie Midi à l'Ouest.
 - 2021 - Les restitutions conférences-spectacles :
La Communauté d'Agglomération du Niortais versera au Parc une participation financière d'un montant de 2 000 € après réalisation des 3 conférences-spectacles ;
La Communauté de communes Aunis Atlantique versera au Parc une participation financière d'un montant de 2 001 € après réalisation des 3 conférences-spectacles ;
Le Parc s'engage à reverser à la compagnie la participation des EPCI ainsi que sa propre participation, le tout s'élevant à 6 001 €, dès perception des versements.
Considérant que cette dépense est budgétée sur le budget Principal, chapitre 11, fonction 3211, compte 6188 DIV4 FESTAGGLO.
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à signer la convention annexe.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	80
	CONTRE	0
	ABSTENTIONS	0
	NON PARTICIPE	0

C55-11-2020

MEDIATHEQUES - MARCHE DE FOURNITURE DE LIVRES POUR LES BIBLIOTHEQUES DE LA CAN 2019 2021 AVENANTS N°1 AUX LOTS N°1, 2 ET 4 (M. ALAIN CHAUFFIER)

Le conseil :

- Approuve la signature des avenants n°1 pour les lots n°1 (Fiction et documentaires adultes), n°2 (Fiction et documentaires jeunesse) et n°4 (Bande dessinées et mangas adultes et jeunesse).

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	80
	CONTRE	0
	ABSTENTIONS	0
	NON PARTICIPE	0

C56-11-2020

MEDIATHEQUES - PARTENARIAT AVEC LE SERVICE PENITENTIAIRE D'INSERTION ET DE PROBATION DES DEUX-SEVRES ET LA MAISON D'ARRRET DE NIORT (M. ALAIN CHAUFFIER)

Le conseil :

- Approuve la convention de partenariat entre le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP), la Maison d'arrêt de Niort et la CAN,
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à signer tous les documents y afférents.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	80
	CONTRE	0
	ABSTENTIONS	0
	NON PARTICIPE	0

C57-11-2020

MUSEES - ACQUISITION PAR DONATION DE DEUX SPECIMENS D'HISTOIRE NATURELLE (M. ALAIN CHAUFFIER)

Le conseil :

- Accepte l'acquisition par donation de deux spécimens d'Histoire naturelle et leur inscription sur les inventaires des musées d'Agglomération suivants :
 - Cigogne noire, *Ciconia nigra* (Linné, 1758), 2014-2019, Saint-Hilaire-la-Palud, Parc ornithologique,
 - Hibou moyen-duc, *Asio otus* (Linné, 1758), 2019, Saint-Maxire.
- Autorise le Président, ou le Vice-Président Délégué, à signer tous documents nécessaires à la bonne exécution de ce dossier.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	80
	CONTRE	0
	ABSTENTIONS	0
	NON PARTICIPE	0

C58-11-2020

MUSEES - FONDS COMMUNAUTAIRE DU PATRIMOINE EN FAVEUR DE LA RESTAURATION DES OBJETS MOBILIERS PROTEGES AU TITRE DES MONUMENTS HISTORIQUES OU OBJETS NON PROTEGES - NOMINATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DU PATRIMOINE (M. ALAIN CHAUFFIER)

Le conseil :

- Approuve la modification des statuts (articles 4 et 5),
- Décide à l'unanimité, conformément à l'article L.2121-21 du CGCT, de ne pas recourir au vote à bulletin secret,
- Approuve la nomination des 5 Elus, membres de la commission communautaire du Patrimoine, suivante :
 - Alain Chauffier, Vice-Président Délégué à la Culture à la Communauté d'Agglomération du Niortais,
 - Elisabeth Maillard, Vice-Présidente Déléguée au Tourisme et au patrimoine historique à la Communauté d'Agglomération du Niortais,
 - Christelle Chassagne, Adjointe au Maire de la Ville de Niort en charge de la culture,
 - Deux conseillers communautaires :
 - M. Alain Canteau
 - M^{me} Nadia Jauzelon

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	80
	CONTRE	0
	ABSTENTIONS	0
	NON PARTICIPE	0

C59-11-2020

MUSEES - INSCRIPTION D'UNE NOUVELLE LIGNE TARIFAIRE ET FOIRE AUX CATALOGUES (M. ALAIN CHAUFFIER)

Le conseil :

- Approuve les modalités de mise en œuvre de la Foire aux catalogues édition 2020,
- Approuve la modification de tarification ci-dessous et la mise en vente des deux livrets jeux à énigmes, avec intégration au stock de la régie des musées :
 - 5 cartes postales au prix unique de 1.50 euros le lot,
 - 2 posters au prix de 2 euros le lot,
 - Pour 2 carnets à dessins "Muse Erato" achetés, le magnet "Muse Erato" sera offert,
 - Pour 1 puzzle tube acheté, la carte postale correspondante sera offerte (M^{me} de Maintenon ou Vue du Donjon),
 - L'essui lunettes "carré de pavement d'Iznir" sera vendu au tarif de 3,50 euros (au lieu de 5,90 euros),
 - Des articles qui ne peuvent être proposés à la boutique des musées en raison de leur état mais seront vendus lors de la Foire aux catalogues au prix de :
 - ✓ Si prix initial entre 0,50 euro et 2 euros inclus = 0,20 euros
 - ✓ Si prix initial entre 2 euros et 5 euros inclus = 1 euro
 - ✓ Si prix initial entre 5 euros et 10 euros inclus = 2 euros
 - ✓ Si prix initial supérieur à 10 euros = 5 euros
 - Lots de livres : pour 2 livres achetés, le 3^{ème} est gratuit (à valoir sur le moins cher, les livres en dépôt-vente sont exclus de l'offre).

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	80
	CONTRE	0
	ABSTENTIONS	0
	NON PARTICIPE	0

Le conseil :

- Autorise l'inscription à l'inventaire, en numéros rétrospectifs, des 111 références ci-dessous sur le registre des acquisitions pour l'exercice 2019.

TYPOLOGIE	N° INVENTAIRE	MATIERE	NOMBRE
Chevalet de tanneur	2019.0.5.1	Bois	1
Dresse	2019.0.5.2/2019.0.5.3	Bois	2
Baguette de gantier	2019.0.5.4/2019.0.5.5	Bois	2
Marotte de gantier	2019.0.5.6	Bois	1
Couteau à border	2019.0.5.7	Bois et acier	1
Couteau à doler	2019.0.5.8	Bois et fer	1
Outil de frappe	2019.0.5.9/2019.0.5.10/2019.0.5.11/2019.0.5.12/2019.0.5.13/2019.0.5.14/2019.0.5.15/2019.0.5.73/2019.0.5.74/2019.0.5.75/2019.0.5.76	Acier	11
Petite mécanique	2019.0.5.16	Bois, fer, alliage cuivreux	1
Lunette à parer	2019.0.5.17/2019.0.5.18/2019.0.5.19/2019.0.5.20/2019.0.5.21/2019.0.5.34/2019.0.5.35/2015.0.5.87	Acier, cuir	8
Marguerite	2019.0.5.22	Bois, peau	1
Emporte-pièce de gantier/pouce	2019.0.5.23/2019.0.5.25/2019.0.5.26/2019.0.5.27/2019.0.5.28/2019.0.5.53	Acier	6
Emporte-pièce de gantier/main	2019.0.5.24/2019.0.5.52	Acier	2
Emporte-pièce de gantier/fourchette	2019.0.5.29/2019.0.5.54	Acier	2
Pierre ponce de chamoiseur	2019.0.5.30/2019.0.5.41/2019.0.5.89	Pierre ponce	3
Outil de ponçage de chamoiseur	2019.0.5.31/2019.0.5.42	Bois	2
Calibre des peaux	2019.0.5.32	Fer	1
Palisson	2019.0.5.33/2019.0.5.77/2019.0.5.86	Bois, acier	3
Couteau à délayer	2019.0.5.37	Bois, acier	1
Couteau rond	2019.0.5.38	Bois, acier	1
Couteau à écharner	2019.0.5.39/2019.0.5.62/2019.0.5.64/2019.0.5.65/2019.0.5.66/2019.0.5.67/2019.0.5.68/2019.0.5.69/2019.0.5.88	Bois, acier	9
Queurse	2019.0.5.40	Bois, ardoise	1
Étire à mettre au vent	2019.0.5.36/2019.0.5.43/2019.0.5.44/2019.0.5.45/2010.0.5.47/2019.0.5.48/2019.0.5.49/2019.0.5.50/2019.0.5.51/2019.0.5.90	Bois, alliage cuivreux	10
Outil de gantier pour tendre les peaux	2019.0.5.46	Bois, métal	1

TYPOLOGIE	N° INVENTAIRE	MATIERE	NOMBRE
Main chaude	2019.0.5.55/2019.0.5.56/2019.0.5.57/2019.0.5.58/2019.0.5.59/2019.0.5.60/2019.0.5.61	Acier, alliage cuivreux	7
Couteau à délayer	2019.0.5.63	Bois, acier	1
Ridelle de gantier	2019.0.5.70.1 à 2019.0.5.70.22	Bois, acier	22
Machine à coudre	2019.0.5.71/2019.0.5.72/2019.0.5.78/2019.0.5.79/2019.0.5.80/2018.0.5.81/2019.0.5.82/2019.0.5.83/2019.0.5.84/2019.0.5.85/	Acier	10
			111

Adopte : UNANIMITE
 POUR 80
 CONTRE 0
 ABSTENTIONS 0
 NON PARTICIPE 0

C61-11-2020

MUSEES - PROCES-VERBAL DE RECOLEMENT DE LA COLLECTION DE PLAQUES PHOTOGRAPHIQUES EN VERRE DES USINES BOINOT

(M. ALAIN CHAUFFIER)

Le conseil :

- Valide le procès-verbal de récolement de la collection de quatre-vingt-neuf plaques photographiques en verre des usines Boinot et d'un tirage papier ancien.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	80
	CONTRE	0
	ABSTENTIONS	0
	NON PARTICIPE	0

C62-11-2020

MUSEES - PROCES-VERBAL DE RECOLEMENT DE LA COLLECTION DE TIRAGES PHOTOGRAPHIQUES DE LA GANTERIE MONIER

(M. ALAIN CHAUFFIER)

Le conseil :

- Valide le procès-verbal de récolement de la collection de six tirages photographiques de la ganterie Monier.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	80
	CONTRE	0
	ABSTENTIONS	0
	NON PARTICIPE	0

C66-11-2020

COHESION SOCIALE INSERTION - NOUVEAUX PRESTATAIRES CHEQUES-LOISIRS - TAEKWONDO - HAPKIDO DU MARAIS ET AIFFRES JUDO CLUB

(M. LE PRESIDENT)

Le conseil :

- Approuve les adhésions de Taekwondo – Hapkido du Marais et d'Aiffres Judo Club en tant que prestataires chèques-loisirs,
- Approuve les conventions ci-jointes,
- Autorise le Président ou la Déléguée du Président à signer la convention ainsi que tous documents afférents à sa mise en œuvre.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	80
	CONTRE	0
	ABSTENTIONS	0
	NON PARTICIPE	0

C67-11-2020

ETUDES ET PROJETS URBAINS - PROJET POLE GARE NIORT ATLANTIQUE - CONVENTION DE TRANSFERT DE MAITRISE D'OUVRAGE ENTRE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS ET LA VILLE DE NIORT (M. LE PRESIDENT)

Le conseil :

- Approuve la convention-cadre de maîtrise d'ouvrage unique à souscrire avec la Ville de Niort pour la réalisation des études de maîtrise d'œuvre et des travaux de la phase 1 du projet de Pôle Gare Niort Atlantique ;
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à signer la convention ci-annexée ;
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à solliciter toute demande de financement.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	80
	CONTRE	0
	ABSTENTIONS	0
	NON PARTICIPE	0

C68-11-2020

ETUDES ET PROJETS URBAINS - PROJET POLE GARE NIORT ATLANTIQUE - VALIDATION DU PROGRAMME DE MAITRISE D'OEUVRE POUR L'AMENAGEMENT DE LA PREMIERE PHASE DU PROJET (M. LE PRESIDENT)

Le conseil :

- Approuve le programme d'aménagement de la première phase du pôle Gare Niort Atlantique ;

- Approuve l'enveloppe financière affectée aux travaux de 7 000 000 € HT (valeur novembre 2018) ainsi que le montant affecté à l'opération de 10 500 000 € TTC (avec honoraires et frais annexes ; hors parking longue durée - hors acquisitions foncières SNCF) ;
- Autorise le lancement de la consultation de maîtrise d'œuvre et la signature du marché en découlant ;
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à solliciter les aides financières susceptibles d'être allouées auprès des financeurs potentiels.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	80
	CONTRE	0
	ABSTENTIONS	0
	NON PARTICIPE	0

C69-11-2020

AMENAGEMENT ET INFRASTRUCTURES - AVENANT DE SUBSTITUTION ET PROLONGATION DE LA CONVENTION CADRE CONCLUE AVEC LA SAFER POUR LA SURVEILLANCE ET LA MAITRISE FONCIERE CONCERNANT DIVERS PROJETS DE LA CAN (M. LE PRESIDENT)

Le conseil :

- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à signer l'avenant 3 à la convention cadre substituant la SAFER Nouvelle-Aquitaine à la SAFER Poitou-Charentes et prolongeant la durée de ladite convention jusqu'au 31 décembre 2021.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	80
	CONTRE	0
	ABSTENTIONS	0
	NON PARTICIPE	0

C70-11-2020

HABITAT - FONDS DE SOLIDARITE LOGEMENT (FSL) - SIGNATURE D'UNE CONVENTION UNIQUE ANNUELLE DE PARTENARIAT ET D'OBJECTIFS AVEC LE CONSEIL DEPARTEMENTAL DES DEUX-SEVRES ET PARTICIPATION FINANCIERE AU TITRE DE L'ANNEE 2020 (M. CHRISTIAN BREMAUD)

Le conseil :

- Approuve la participation financière globale de la CAN au financement du FSL pour l'année 2020 à hauteur de 66 029,10 €,
- Autorise le Président, ou le Vice-Président en charge de la politique de l'habitat, à signer la Convention annuelle unique de partenariat et d'objectifs avec le Conseil Départemental des Deux-Sèvres, au titre de l'année 2020,
- Autorise le versement de cette participation financière en une seule fois par budget distinct au Conseil Départemental des Deux-Sèvres,
- Autorise le Président, ou le Vice-Président en charge de l'habitat, à signer tous les autres documents relatifs à ce dossier.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	80
	CONTRE	0
	ABSTENTIONS	0
	NON PARTICIPE	0

C71-11-2020

HABITAT - ADAPTATION DU PARC LOCATIF SOCIAL - ATTRIBUTION DE SUBVENTION A LA SEMIE NIORT ET IMMOBILIERE ATLANTIC AMENAGEMENT (IAA) POUR L'ADAPTATION DE VINGT LOGEMENTS (M. CHRISTIAN BREMAUD)

Le conseil :

- Attribue une aide financière globale de **28 397,17 €** à la SEMIE Niort et IMMOBILIERE ATLANTIC AMENAGEMENT (IAA) pour l'adaptation de vingt logements locatifs sociaux sur le territoire communautaire répartie comme suit :

ANNEXE : SEMIE NIORT

Logements	Adresse des opérations	Opérateurs	Bénéficiaires	Montant travaux HT	Subvention CAN
Logement 1	4 rue René Leroy - NIORT	SEMIE Niort	SEMIE Niort	2 941,56 €	1 470,78 €
Logement 2	12 rue Tartifume - Appartement n°11 - NIORT	SEMIE Niort	SEMIE Niort	3 335,78 €	1 500,00 €
TOTAL	-	-	-	6 277,34 €	2 970,78 €

C73-11-2020

HABITAT - REHABILITATION DU PARC LOCATIF SOCIAL - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A IMMOBILIERE ATLANTIC AMENAGEMENT (IAA) POUR LA RENOVATION DE 233 LOGEMENTS (M. CHRISTIAN BREMAUD)

Le conseil :

- Attribue une aide financière totale de 248 611,75 € à IMMOBILIERE ATLANTIC AMENAGEMENT (IAA) pour la réhabilitation de 233 logements locatifs sociaux répartie comme suit :

Opérations	Nombre de logements	Opérateurs	Bénéficiaires	Montant travaux HT	Subvention CAN
Impasse Jacqueline Auriol - Fief Chevalier - AIFFRES	21	IAA	IAA	61 473,75 €	12 294,75 €
Impasse Lydia Litvak / 84 rue Colette Duval / Square C Ader - Fief Chevalier - AIFFRES	14	IAA	IAA	43 365,30 €	8 673,06 €
12 rue des Frênes - Le Buisson Fleuri - BEAUVOIR SUR NIORT	4	IAA	IAA	14 620,76 €	2 924,15 €
Rue du Moindreau / Impasse Chantecaille - Chantemerle 1 - CHAURAY	20	IAA	IAA	151 199,74 €	30 239,95 €
Impasse du Petit Noyer - Rue Jacques Prévert - CHAURAY	24	IAA	IAA	85 259,88 €	17 051,98 €
Rue du Moindreau / Impasse François Tirez / Rue Chantemerle - Chantemerle 2 - CHAURAY	25	IAA	IAA	175 496,19 €	35 099,24 €
Boulevard des Arandelles - Les Arandelles - CHAURAY	18	IAA	IAA	66 165,34 €	13 233,07 €
Allée des Iris - Le Préplot 2 - COULON	10	IAA	IAA	63 183,69 €	12 636,74 €
Rue de la Niquière - La Niquière 1 - COULON	20	IAA	IAA	127 053,36 €	25 410,67 €
Rue de la Niquière / Rue Albert Prillaud - La Niquière 2 - COULON	20	IAA	IAA	166 059,01 €	33 211,80 €
Rue des Maréchaux - Le Haras - ECHIRE	5	IAA	IAA	33 785,57 €	6 757,11 €
Rue Alexis Brangier 1 - ECHIRE	10	IAA	IAA	51 432,30 €	10 286,46 €
Allée de la Seigneurie - La Bastide 2 - MAGNE	8	IAA	IAA	24 078,61 €	4 815,72 €
Rue Maurice Caillard - Les Brizeaux 2 - NIORT	14	IAA	IAA	85 763,69 €	17 152,74 €
Rue des Prés Comtés - Les Prés Comtés - PRAHECQ	5	IAA	IAA	15 741,58 €	3 148,32 €
Résidence des Noyers - Les Deux Noyers - SAINT-HILAIRE LA PALUD	2	IAA	IAA	27 416,07 €	5 000,00 €
Résidence La Pierre au Cœur - La Pierre au Cœur - SAINT-HILAIRE LA PALUD	4	IAA	IAA	12 941,60 €	2 588,32 €
Impasse d'Auzille - Lotissement d'Auzille - LE VANNEAU-IRLEAU	4	IAA	IAA	18 154,05 €	3 630,81 €
Rue du Prés du Logis - Lotissement Poliche - LE VANNEAU-IRLEAU	5	IAA	IAA	22 284,32 €	4 456,86 €
TOTAL	233	-	-	1 245 474,81 €	248 611,75 €

- Autorise, sur la base des modalités définies et les pièces justificatives nécessaires, le versement du montant estimatif maximal par opération à IMMOBILIERE ATLANTIC AMENAGEMENT (IAA),
- Autorise le Président ou le Vice-Président en charge de l'habitat, à signer tous les documents relatifs au bon déroulement et à l'instruction de ces dossiers.

Adopte : UNANIMITE
 POUR 80
 CONTRE 0
 ABSTENTIONS 0
 NON PARTICIPE 0

C74-11-2020

HABITAT - OPAH COMMUNAUTAIRE 2018-2022 - EXTENSION DU PERIMETRE D'APPLICATION DU REGIME D'AUTORISATION PREALABLE DE MISE EN LOCATION (M. CHRISTIAN BREMAUD)

Le conseil :

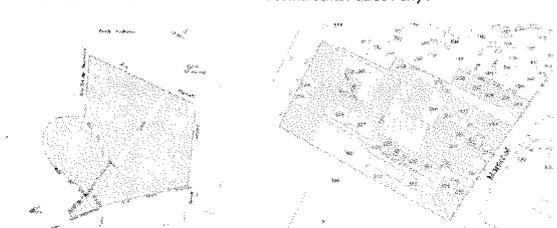
- Met en œuvre le régime d'autorisation préalable à la mise en location sur le territoire de la Ville de Niort selon les périmètres décrits en annexe ci-dessous,

NOUVEAUX PERIMETRES D'APPLICATION DE L'AUTORISATION PREALABLE DE MISE EN LOCATION

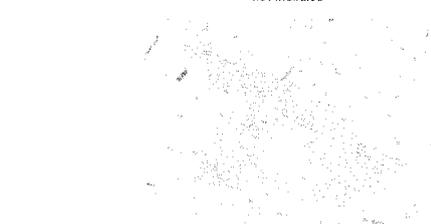
Nouveau périmètre composé de plusieurs îlots :

Îlot Haut Saint Gelais :

Îlot Maréchal / Jules Ferry :



Îlot Mellaise



Liste complète des adresses comprises dans le périmètre d'application de l'autorisation préalable de mise en location :

Rue des 3 Maries :
N°2, 4, 5, 6, 7, 9, 10, 11, 13, 15, 17, 19
Rue Alsace-Lorraine :
N°65, 67, 69, 71, 73, 75, 77, 79, 81, 83
Rue de la Blauderie :
N°74
Place Chanzy :
N°35, 36, 39, 40, 41, 43
Rue Jules Ferry
N°8B, 8T, 10, 10B
Rue de l'Huilerie
N° 6, 6B, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 22B, 23, 24, 25, 27, 29
Rue du Maréchal Leclerc
N°35, 37, 39, 41, 41B, 41C, 41D, 41F, 41G, 41H, 41K, 41L, 43, 45, 49, 51, 51B, 53, 53B, 53C, 53D, 53E, 53G, 55
Rue Martin Beaulieu :
N°1, 3, 5, 7, 9, 11, 13, 15, 17, 19, 23, 25
Rue Mellaise :
Côté pair : n°4, 6, 8, 10, 12, 14, 16, 18, 20, 22, 24, 26, 26B, 28, 30, 32, 34, 36, 38, 38B, 40, 42, 44, 46, 48, 50, 52, 54, 54B
Côté impair : n°15, 17, 19, 21, 23, 25, 27, 27B, 29, 31, 33, 35, 37, 37B, 39, 41, 43, 45, 47, 49, 51, 53, 55, 57, 59, 61, 65, 67
Rue Mère Dieu :
N°4, 6, 8
Avenue de Paris :
N°152
Rue du Petit Paradis :
N°4, 6, 7, 9, 10, 11, 13, 14, 15, 16, 17, 18
Rue Pluviault :
N°3, 7, 9, 15, 17, 19
Place de Strasbourg :
N°14, 16
Rue de Strasbourg :
N°10, 12
Rue Thibault de Boutteville :
N°2, 4, 12
Rue du Vieux Marché :
N°1, 3, 8, 10, 12, 14, 16, 18, 20, 22, 24
Rue Saint Gelais :
N°97, 101, 105, 107, 109, 110, 112, 113, 114, 116, 117, 118, 119, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 146, 147, 148, 150

- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à signer tous les documents afférents à la mise en œuvre du régime de l'autorisation préalable de mise en location.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	80
	CONTRE	0
	ABSTENTIONS	0
	NON PARTICIPE	0

C75-11-2020

HABITAT - OPAH COMMUNAUTAIRE 2018-2022- AUTORISATION PREALABLE DE MISE EN LOCATION-PROTOCOLE PARTENARIAL A PASSER AVEC LA VILLE DE NIORT, L'ETAT, LA CAF 79 ET L'ADIL 79 - AVENANT N°1 (M. CHRISTIAN BREMAUD)

Le conseil :

- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué, à signer l'avenant n°1 au protocole partenarial signé le 25 mars 2019 avec la Ville de Niort, la Préfecture, la CAF 79 et l'ADIL 79 et tout document afférent

Adopte : UNANIMITE
 POUR 80
 CONTRE 0
 ABSTENTIONS 0
 NON PARTICIPE 0

C76-11-2020

HABITAT - OPAH COMMUNAUTAIRE 2018 - 2022 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX PROPRIETAIRES OCCUPANTS ET BAILLEURS PRIVES (M. CHRISTIAN BREMAUD)

Le conseil :

- Valide l'engagement financier de la CAN indiqué dans le tableau récapitulatif joint en annexe ci-dessous :

	Adresse des logements concernés	Commune	Typologie de travaux	Travaux TTC éligibles	Subventions prévisionnelles Anah + Etat	Subventions prévisionnelles CAN	Subventions prévisionnelles communes	Gain énergétique (en %)	Gain carbone (en %)
Dossiers de propriétaires occupants									
Logt 1	3 rue de la Fée Mélusine	NIORT	Adaptation	7 149,00 €	2 269 €	1 000 €	/	/	/
Logt 2	17 rue des 3 Rois	FRONTENAY-ROHAN-ROHAN	Energie	15 190,05 €	8 468 €	2 000 €	/	41	66
Logt 3	67 rue de la Poste	PLAINE D'ARGENSON	Adaptation	14 738,00 €	6 711 €	2 000 €	/	/	/
Logt 4	38 rue de la Plaine	NIORT	Adaptation	9 574,72 €	3 807 €	2 000 €	/	/	/
Logt 5	40 route de Mauze sur le Mignon	ST HILAIRE LA PALUD	Adaptation	8 715,00 €	3 962 €	2 000 €	/	/	/
Logt 6	11 rue Jean Pommier	NIORT	Adaptation	12 411,00 €	5 642 €	2 000 €	/	/	/
Logt 7	9 rue Jean de la Fontaine	NIORT	Energie	31 857,34 €	7 051 €	2 000 €	/	64	89
Logt 8	7 Rue Langlois - Appt 47	NIORT	Adaptation	8 105,00 €	661 €	1 000 €	/	/	/
Logt 9	72 Route de Niort	PRAHECQ	Adaptation	9 222,00 €	4 192 €	2 000 €	/	/	/
Logt 10	25 Impasse des Peupliers	NIORT	Adaptation	8 419,00 €	3 816 €	2 000 €	/	/	/
Logt 11	186 route de Coulonges	NIORT	Energie	22 049,50 €	8 960 €	2 000 €	/	35	36
Dossiers propriétaires bailleurs									
Logt 12	16, route de Brioux	PRAHECQ	Logement dégradé	91380,43 €	11 847 €	4 140 €	/	58	135
Logt 13					11 028 €	3 812 €	/	61	172
Logt 14	11, rue Victor Hugo	NIORT		92 948,47 €	23 714 €	15 694 €	3 173 €	37	53
TOTAUX				331 759,08 €	102 128 €	43 646 €	3 173 €	49 %	92 %

- Autorise le versement des subventions aux bénéficiaires, à réception de la feuille de calcul de l'Anah,
- Autorise le Président ou le Membre du Bureau Délégué, à signer tous les autres documents relatifs au bon déroulement et à l'instruction de ces dossiers.

Adopte : UNANIMITE
 POUR 80
 CONTRE 0
 ABSTENTIONS 0
 NON PARTICIPE 0

C77-11-2020

HABITAT - OPAH COMMUNAUTAIRE 2018-2022 - REVERSEMENT D'UNE SUBVENTION ATTRIBUEE A UN BAILLEUR PRIVE (M. CHRISTIAN BREMAUD)

Le conseil :

- Valide le principe du reversement de la subvention d'un montant de 19 673,75 € par le propriétaire bailleur à la CAN.

Adopte : UNANIMITE
 POUR 80
 CONTRE 0
 ABSTENTIONS 0
 NON PARTICIPE 0

C78-11-2020

HABITAT - PRET A TAUX ZERO DE LA CAN - BONIFICATIONS AUX ETABLISSEMENTS BANCAIRES DE TROIS PRETS D'ACCESSION A LA PROPRIETE (M. CHRISTIAN BREMAUD)

Le conseil :

- Attribue une aide financière globale de 6 500 € pour trois Prêts à taux 0 % de la CAN répartie comme suit :

Demandeurs	Adresses projets Immobiliers	Types d'opérations	Montants d'opérations	Montants prêts CAN *	Montants intérêts prêts CAN *
Logt 1	112 impasse des Quatre Vents - AIFRES	Achat d'un logement HLM **	115 775 €	14 000 €	2 000 €
Logt 2	85 rue de la Mirandelle - NIORT	Achat d'un logement ancien avec travaux d'économie d'énergie	153 216 €	22 500 €	2 500 €
Logt 3	Lotissement « La Plaine des Ormeaux » - NIORT	Construction/Neuf (lot n°8)	171 785 €	14 000 €	2 000 €
TOTAUX	-	-	440 776 €	50 500 €	6 500 €

- Autorise le versement en une seule fois, du montant respectif pour ces trois opérations au profit de l'établissement bancaire concerné, sur la base de l'acceptation de l'offre de Prêt à taux 0 % de la CAN par chaque bénéficiaire,
- Autorise le Président, ou le Vice-Président en charge de l'habitat, à signer tous les documents relatifs au bon déroulement et à l'instruction de ces dossiers.

Adopte : UNANIMITE
POUR 80
CONTRE 0
ABSTENTIONS 0
NON PARTICIPE 0

C79-11-2020

DEVELOPPEMENT DURABLE ET BIODIVERSITE - RAPPORT DEVELOPPEMENT DURABLE (M^{ME} SEVERINE VACHON)

Le conseil :

- Prend acte du Rapport Développement Durable 2020 annexé à la présente.

C80-11-2020

DEVELOPPEMENT DURABLE ET BIODIVERSITE - PLATEFORME DE LA RENOVATION ENERGETIQUE POUR LA PERIODE 2021-2023 - NOUVEAU DISPOSITIF REMPLAÇANT LES DISPOSITIFS EXISTANTS "ACT'E" ET "ESPACES INFO-ENERGIE" SUR LE TERRITOIRE DE NIORT AGGLO (REPONSE A L'AMI REGIONAL "DEPLOIEMENT DES PLATEFORMES DE LA RENOVATION ENERGETIQUE EN NOUVELLE AQUITAINE")

(M^{ME} SEVERINE VACHON)

Le conseil :

- Approuve la candidature de Niort Agglo à l'AMI « Déploiement des plateformes de la Rénovation énergétique en nouvelle Aquitaine », sur la base du dossier joint en annexe,
- Approuve le recrutement de 2 ETP (guichet de la plateforme),
- Inscrit au budget Principal les sommes nécessaires à la mise en place du dispositif,
- Autorise le Président ou la Vice-Présidente Déléguée à signer la convention financière entre Niort Agglo et la Région Nouvelle Aquitaine pour la mise en place du dispositif, et à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Adopte : UNANIMITE
POUR 80
CONTRE 0
ABSTENTIONS 0
NON PARTICIPE 0

C81-11-2020

ASSAINISSEMENT - DEMANDE DE LA DSIL AU TITRE DE LA RESILIENCE SANITAIRE AUPRES DE L'ETAT (M. ELMANO MARTINS)

Le conseil :

- Approuve les dossiers de demande de DSIL ;

- Sollicite auprès de l'Etat les aides financières au taux le plus élevé possible.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	80
	CONTRE	0
	ABSTENTIONS	0
	NON PARTICIPE	0

C82-11-2020

ASSAINISSEMENT - DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'AMENAGEMENT D'UN BASSIN DE GESTION DES EAUX PLUVIALES - RUE SARRAZINE - COMMUNE DE NIORT (M. ELMANO MARTINS)

Le conseil :

- Approuve le dossier de demande de subvention ;
- Sollicite auprès du Président du Conseil Départemental et du Directeur de l'Agence de l'Eau des aides financières au taux le plus élevé possible.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	80
	CONTRE	0
	ABSTENTIONS	0
	NON PARTICIPE	0

C83-11-2020

ASSAINISSEMENT - CONSTRUCTION DE L'UNITE DE TRAITEMENT DES EAUX USEES DE LA COMMUNE DE MAUZE-SUR-LE-MIGNON (M. ELMANO MARTINS)

Le conseil :

- Approuve le planning prévisionnel ci-dessous :
 Pour le lot n°1 : - Lancement de la consultation : fin 2020
 - Attribution du lot n°1 : Juin 2021
 - Dépôt du permis de construire : 4^{ème} trimestre 2021
 - Début des travaux de la station d'épuration : 1^{er} trimestre 2022
 - Mise en service de l'installation : 2nd semestre 2023.
 La consultation pour le lot n°2 sera lancée au cours du 2nd semestre 2022, de façon à ce que les travaux puissent être coordonnés avec ceux du lot n°1.
- Approuve le dossier de demande de subvention,
- Autorise le lancement de la consultation des entreprises pour les 2 lots,
- Autorise les signatures des marchés, le permis de construire de la station de traitement des eaux usées, ainsi que toutes les pièces administratives nécessaires à la bonne conduite du dossier.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	80
	CONTRE	0
	ABSTENTIONS	0
	NON PARTICIPE	0

C84-11-2020

EAU - REMBOURSEMENT DE LA PRESTATION DE FACTURATION CONJOINTE PAR LE BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT AU TITRE DE L'EXERCICE 2020 (M. ELMANO MARTINS)

Le conseil :

- Décide le versement, par le budget annexe Assainissement au budget en régie à autonomie financière du Service des Eaux du Vivier, selon le tableau suivant :

Dépense		Recette	
Assainissement	100 438,56€	Service des Eaux du Vivier	100 438,56€

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	80
	CONTRE	0
	ABSTENTIONS	0
	NON PARTICIPE	0

C85-11-2020

EAU - FIN DE MISE A DISPOSITION D'ACTIF (M. ELMANO MARTINS)

Le conseil :

- Approuve la fin de mise à disposition, ainsi que la sortie d'inventaire des biens ci-dessous référencés :
 - N°2005-01353 : TERRAIN 24 CHEMIN DE LA SOURCE DU VIVIER (parcelle n°CE56)
N° inventaire : 010475
Date d'acquisition : 2005
Valeur d'acquisition : 131 302.35 €
Valeur résiduelle : 131 302.35 €
 - N°2006-0252 : PARTNER CONFORT HDI 3874 VF 79
N° inventaire : 002191
Date d'acquisition : 2006
Valeur d'acquisition : 9 180.60 €
Valeur résiduelle : 0 €
- Autorise le Président, ou le Vice-Président Délégué, à signer les pièces afférentes à la rétrocession.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	80
	CONTRE	0
	ABSTENTIONS	0
	NON PARTICIPE	0

C86-11-2020

EAU - AVENANT N°1 RELATIF A LA REFECTION DE L'ETANCHEITE DE TOITURE ET DES ACCES BASSIN BAS - 14 RUE DU VIVIER

(M. ELMANO MARTINS)

Le conseil :

- Approuve la modification des travaux induits par les difficultés rencontrées en cours de chantier sur la réfection de l'étanchéité du bassin de stockage au sol d'eau potable 14 rue du Vivier,
- Accepte les plus-values et moins-values proposées en accord avec l'entreprise, relatives aux travaux réellement réalisés,
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à signer l'avenant n°1 au marché initial de travaux.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	80
	CONTRE	0
	ABSTENTIONS	0
	NON PARTICIPE	0

C87-11-2020

EAU - AMENAGEMENT DU CAPTAGE DE SECOURS DE CHEY - APPROBATION DU PROJET ET DEMANDE DE FINANCEMENT

(M. ELMANO MARTINS)

Le conseil :

- Donne son accord pour la mise en œuvre des aménagements demandés sur le captage de Chey ci-dessous :
 - Etablir une clôture de 2m sur le pourtour de la parcelle YY0071 du PPI, fermée par un portail cadenassé avec protection anti-intrusion,
 - Mettre en place une tête de captage, avec protection anti-intrusion, afin de la rendre étanche et installer les équipements de comptage et de pompage associés,
 - Comblent les piézomètres présents sur site,
 - Aménager le site pour assurer le retournement des engins et l'exploitation du site.
- Autorise la demande de financements auprès de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, du Département des Deux-Sèvres
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à signer tous documents utiles à cette demande de financements et tous documents utiles relatifs à cette opération.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	80
	CONTRE	0
	ABSTENTIONS	0
	NON PARTICIPE	0

C88-11-2020

EAU - CONVENTION DE PRESTATION DE SERVICE EN MATIERE DE LUTTE EXTERIEURE CONTRE L'INCENDIE (DECI) AVEC LES COMMUNES DONT LA DISTRIBUTION D'EAU POTABLE EST GEREE EN DIRECT PAR LA REGIE DU SEV - CAS DE LA VILLE DE NIORT (M. ELMANO MARTINS)

Le conseil :

- Approuve la convention d'entretien des hydrants incendie entre la Communauté d'Agglomération du Niortais et la Ville de Niort ci-jointe ;
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à la signer ;
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à signer le même type de convention avec les communes dont la gestion de la distribution d'eau potable est, ou sera gérée, en direct par la régie du SEV, en l'adaptant au nombre d'hydrants.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	80
	CONTRE	0
	ABSTENTIONS	0
	NON PARTICIPE	0

C89-11-2020

SERVICE DES EAUX DE LA VALLEE DE LA COURANCE - TRANSFERT DES BIENS LIES AU SERVICE D'EAU POTABLE DE LA COMMUNE DE BEAUVOIR SUR NIORT AU SMAEP 4B (M. ELMANO MARTINS)

Le conseil :

- Autorise le Président à signer le procès-verbal de mise à disposition des biens liés à la compétence « distribution d'eau potable » de la Commune de BEAUVOIR-SUR-NIORT au SMAEP 4B.

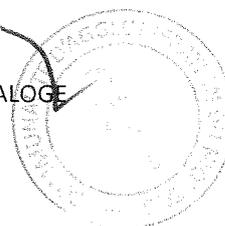
Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	80
	CONTRE	0
	ABSTENTIONS	0
	NON PARTICIPE	0

Certifie l'affichage
du compte rendu des décisions du Conseil d'Agglomération

Le 33 novembre 2020

Le Président,

Jérôme BALOGÉ



COMPTE RENDU DES DECISIONS DU PRESIDENT

niort agglo

Agglomération du Niortais

Décisions concernant des marchés passés au-dessus de 4 000 € HT
(les marchés sont consultables auprès du service des Assemblées)

Date de dépôt de la décision en Préfecture	Services	Titres	Montant HT et/ou Observations
03/07/2020	Assainissement	Maintenance du système de convoyage des boues STEP NIORT GOILARD	33 110,00 €
08/07/2020	Assainissement	Marché pour la réalisation d'une étude patrimoniale de l'assainissement non collectif de la CAN	59 332,00 €
17/07/2020	Assainissement	Acquisition pompe de recirculation STEP NIORT GOILARD	10 250,00 €
21/07/2020	Systèmes d'Information	Montée de version du portail Pageo auprès de la société PMB	4 015,00 €
22/07/2020	Systèmes d'Information	Acquisition interface Plat'au Gnau - société OPERIS	11 275,77 €
28/07/2020	Systèmes d'Information	Maintenance et hébergement 2020 du logiciel TEFPS auprès de la société IER-INDESTAT	5 500,00 €
31/07/2020	Systèmes d'Information	Acquisition de 5 licences Comvault auprès de la société CHEOPS TECHNOLOGY	6 220,00 €
31/07/2020	Gestion du Patrimoine	Niort Tech - Achat de mobiliers	7 753,57 €
04/08/2020	Gestion des déchets	Passation d'accords-cadres pour la location ponctuelle de machines pour la plateforme de valorisation de déchets verts	Montant estimatif : 103 330,00 €
05/08/2020	Systèmes d'Information	Avenant 1 au marché d'achat du droit d'usage, maintenance d'un logiciel de gouvernance du RGPD et de prestations d'expertises afférents à l'usage de ce logiciel et à la mise en place du RGPD	/
12/08/2020	Systèmes d'Information	Maintenance de l'installation intrusion et vidéosurveillance du musée d'Agesci auprès de la société INEO ATLANTIQUE	4 743,82 €
13/08/2020	Systèmes d'Information	Wifi sécurisé pour les médiathèques auprès de la société VA SOLUTIONS	15 489,00 €
13/08/2020	Systèmes d'Information	Acquisition de switch pour les médiathèques auprès de la société UGAP	6 945,74 €
01/09/2020	Etudes et Projets Neufs	Travaux d'aménagement de la ZAE Petits Affranchimens à Beauvoir sur Niort - Marché 2019107 - Avenant 1	/
02/09/2020	Etudes et Projets Neufs	Travaux d'aménagement de la ZAE Petits Affranchimens à Beauvoir sur Niort - Marché 2019105 - Avenant 1	/
04/09/2020	Service des Eaux du Vivier	Réalisation d'une surlageur de tranchée elec pour réseau AEP rue du Couvent à Aiffres	6 822,80 €
04/09/2020	Service des Eaux du Vivier	Rénovation du local HTA de la bache de reprise de la Source du Vivier	122 254,95 €
04/09/2020	Service des Eaux du Vivier	Travaux d'extension, de réparation et d'entretien sur le réseau d'alimentation en eau potable (canalisations et branchements) en milieu standard et rural - lot 2	/

Date de dépôt de la décision en Préfecture	Services	Titres	Montant HT et/ou Observations
04/09/2020	Service des Eaux de la Vallée de la Courance	Avenant 1 au marché public 2018-001 (étude préalable à la révision des périmètres de protection du captage de Cheroute-Terraqua)	moins value de 1 915,00 €
09/09/2020	Systèmes d'Information	Maintenance et assistance du progiciel "droit de cités" permettant la gestion des dossiers d'application du droit des sols de la CAN	6 481,15 €
15/09/2020	Direction des Déchets	Fourniture et livraison de composteurs bois	18 499,05 €
15/09/2020	Gestion du Patrimoine	Sécurisation des verrières de la toiture du site entrepôt (ex Davignac) 17 avenue de Paris à Niort	8 856,32 €
15/09/2020	Etudes et Projets Neufs	Prolongation de location d'un poste de transformation pour l'alimentation électrique du chantier de réhabilitation de la piscine Pré-Leroy à Niort	/
18/09/2020	Assainissement	Contrat d'hébergement et de maintenance du système Diagbox de la station de NIORT GOILARD	21 414,50 €
18/09/2020	Assainissement	Assistance à maîtrise d'ouvrage d'eau potable de la Vallée de la Courance - Achèvement du contrat de délégation de service public - Accompagnement dans le choix et la mise en œuvre du futur mode de gestion	15 200,00 €
18/09/2020	Assainissement	Dératisation réseau assainissement de Niort	14 170,80 €
18/09/2020	Systèmes d'Information	Acquisition et mise en œuvre d'un système de prise de rendez-vous en ligne des créneaux de crémation	8 400,00 €
18/09/2020	Systèmes d'Information	Maintenance progiciel et matériel pour les piscines et la patinoire pour l'année 2020 auprès de la société HORANET	14 450,50 €
18/09/2020	Systèmes d'Information	Acquisition et mise en œuvre des modules "Web Usagers" et "Gesbac Mobile Bacs"	11 100,00 €
18/09/2020	Systèmes d'Information	Avenant n°2 aux accords-cadres n°2019-708 et n°2019-748	/
18/09/2020	Gestion du Patrimoine	Avenant n°2 au marché portant sur l'achat de chaleur verte pour des équipements publics situés sur la commune de Mauzé-sur-le-Mignon	/
25/09/2020	Aménagement du Territoire	Marché de diagnostics immobiliers complémentaires avant travaux pour Niort Tech III	5 420,00 €
25/09/2020	Systèmes d'Information	Acquisition d'un module de gestion foncière TALAMIS auprès de la société OPERIS	15 251,08 €
25/09/2020	Direction des Déchets	Acquisition d'une tente aménagée pour l'information aux éco-gestes et la sensibilisation à la réduction des déchets	12 168,00 €
25/09/2020	Direction des Déchets	Acquisition de colonnes aériennes d'apport volontaire	22 990,00 €
25/09/2020	Direction des Déchets	Acquisition d'un chariot élévateur électrique	23 360,74 €
28/09/2020	Etudes et Projets Neufs	ZAE Petits Affranchimens - travaux de réseaux et de voirie pour viabilisation d'un terrain à vocation économique	16 853,20 €
30/09/2020	Assainissement	Acquisition d'un broyeur à graisse STEP GOILARD	6 254,72 €
30/09/2020	Assainissement	Observatoire multipartenarial des eaux superficielles (OMDES) - Année 2020	5 395,56 €
30/09/2020	Assainissement	Convention pour le lavage des tenues des agents des services assainissement et gestion du patrimoine - Avenant 1	/
30/09/2020	Systèmes d'Information	Mise en place de la DSN à la Ville de Niort et au CCAS auprès de la société berger Levrault	7 416,00 €

Date de dépôt de la décision en Préfecture	Services	Titres	Montant HT et/ou Observations
30/09/2020	Ressources Humaines	Contrat avec le cabinet de recrutement Fursac-Anselin et Associés	10 000,00 € par poste
30/09/2020	Gestion du Patrimoine	Maintenance chauffage production eau chaude sanitaire - Centre technique du Vallon d'Arty	8 545,42 €
30/09/2020	Assainissement	Accord-cadre pour la fourniture de produits de traitement des eaux usées et piscines - marché subséquent n°4	45 238,80 €
30/09/2020	Etudes et Projets Neufs	Requalification et mise aux normes de la médiathèque Pierre Moinot lot8A Menuiseries intérieures bois - Marché 2019049 - Avenant n°1	avance portée à 40 %
02/10/2020	Systèmes d'Information	Acquisition d'un module de gestion de la dette TAElys pour la Direction des Finances de la Ville de Niort	20 350,00 €
02/10/2020	Conservatoire	Acquisition d'un piano droit pour le site de Prahecq	5 706,10 € TTC
02/10/2020	Service des Eaux du Vivier	Analyses polluants émergents Source du Vivier	6 459,03 €
02/10/2020	Service des Eaux du Vivier	Aménagement du poste du SEV, chemin du Pissot (travaux électricité)	9 037,93 €
02/10/2020	Gestion du Patrimoine	Prestation de location longue durée d'un véhicule léger (3 ans)	474,43 € TTC par mois
07/10/2020	Gestion du Patrimoine	Accord-cadre relatif à l'approvisionnement de bois énergie sur les sites de Mauzé-sur-le-Mignon et Vallon d'Arty - lot 1 plaquettes et lot 2 granulés	lot 1 : 32 500 € HT max lot 2 : 7 500 € HT max
08/10/2020	Gestion du Patrimoine	Prestation de location longue durée d'un véhicule léger - Avenant n°1 (6 mois)	292,39 € TTC par mois (+ montant de la décision initiale 17 711,28 € TTC)
12/10/2020	Service des Eaux du Vivier	Maintenance plateforme de filtration de l'air de l'ozonation	5 395,00 €
14/10/2020	Aménagement Durable du Territoire et Habitat	Marché pour l'élaboration du programme Local de l'Habitat (PLH) pour la période 2022-2027	59 375,00 €
15/10/2020	Gestion du Patrimoine	Etudes des installations techniques sur le musée d'Agesci	8 586,00 €
16/10/2020	Communication Externe	Avenant 1 aux marchés subséquents n° 2019178 à 2019180 relatifs à l'accord-cadre portant sur l'impression et finition des supports de communication	/

Décisions liées à toutes les autres délégations du Président

(les pièces annexes sont consultables auprès du service des assemblées)

Date de dépôt de la décision en Préfecture	Services	Titres	Montant HT et/ou Observations
24/06/2020	Direction des Transports	Adhésion à l'association nationale pour les transports éducatifs de l'enseignement public (ANATEEP) - Année 2020	2 120,00 €
25/06/2020	Médiathèques et Lecture Publique	Adhésion à l'association "Images en Bibliothèques"	110,00 €
17/07/2020	Développement Economique, Emploi et Enseignement Supérieur	Adhésion et versement de la cotisation CAN à l'association "Villes et Métiers d'Art" pour l'année 2020	8 000,00 €
05/08/2020	Développement Economique, Emploi et Enseignement Supérieur	Convention d'occupation précaire conclue avec la SARL Automatismes Atlantique pour la location d'un atelier-relais à Echiré	loyer mensuel 694,60 € HT
13/08/2020	Développement Economique, Emploi et Enseignement Supérieur	Adhésion et versement de la cotisation CAN à l'Agence de Développement et d'Innovation de la Nouvelle-Aquitaine pour l'année 2020	12 073,30 €
01/09/2020	Musées	Avenant à la convention de prêt d'œuvres par le musée des Beaux-Arts de la Rochelle pour l'exposition temporaire "le bijou régional, une spécialité niortaise, fonctions, types, fabrication"	/
01/09/2020	Observatoire et Stratégie Territoriale	Adhésion et versement de la cotisation de la CAN à l'association Futuribles pour l'année 2020	3 200,00 €
15/09/2020	Aménagement Durable du Territoire	Adhésion et versement de la cotisation de la CAN au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement des Deux-Sèvres (CAUE 79)	500,00 €
15/09/2020	Développement Economique, Emploi et Enseignement Supérieur	Versement de subventions aux entreprises dans le cadre du fonds de soutien à l'économie	303 000,00 €
15/09/2020	Habitat	Adhésion et versement de la cotisation de la CAN à l'AFIPADE (Association des Fichiers Partagés de la Demande de Logement Social) en Poitou-Charentes - Année 2020	4 500,00 €
18/09/2020	Assainissement	Implantation d'un relais de radiotéléphonie sur la parcelle de la station d'épuration de Prahecq	loyer annuel 2 000,00 €
25/09/2020	Développement Economique, Emploi et Enseignement Supérieur	Pépinières d'Entreprises du Niortais : contrat d'hébergement conclu avec la SAS Compumedics France	loyer mensuel 247,50 € HT

Date de dépôt de la décision en Préfecture	Services	Titres	Montant HT et/ou Observations
25/09/2020	Développement Economique, Emploi et Enseignement Supérieur	Pépinières d'Entreprises du Niortais : contrat d'hébergement conclu avec la SARL ACENSI SANA	loyer mensuel 247,50 € HT
25/09/2020	Développement Economique, Emploi et Enseignement Supérieur	Espace Niort Tech : contrat de domiciliation professionnelle conclu avec DOPI	loyer mensuel 92,81 € HT
25/09/2020	Développement Economique, Emploi et Enseignement Supérieur	Pépinières d'Entreprises du Niortais : contrat d'hébergement conclu avec la SARL BATHOLL	loyer mensuel 198,75 € HT
25/09/2020	Développement Economique, Emploi et Enseignement Supérieur	Espace Niort Tech : contrat de domiciliation professionnelle conclu avec E-LIOS	loyer mensuel 92,81 € HT
25/09/2020	Développement Economique, Emploi et Enseignement Supérieur	L'Essentiel : contrat d'hébergement conclu avec SCOPADOM	loyer mensuel 241,08 € HT
30/09/2020	Assainissement	Mise à disposition d'une parcelle pour installation de ruches	loyer annuel 15,00 €
02/10/2020	Aménagement Durable du Territoire	Adhésion à la mission SOCOTER	3 571,91 €
02/10/2020	Ressources Humaines	Consultation juridique - Contentieux n°2002037-3	/
06/10/2020	Sports	Convention de prêt avec le Comité Départemental Handisport des Deux-Sèvres pour la mise à disposition d'un siège adapté	/
07/10/2020	Développement économique, emploi et enseignement supérieur	Convention d'occupation précaire conclue avec M. Gaylord DUDOGNON pour la location d'un atelier-relais à Echiré	loyer mensuel 694,60
07/10/2020	Développement économique, emploi et enseignement supérieur	Pépinière d'entreprises du Niortais : Contrat d'hébergement conclu avec la S.A.R.L. NASKIGO	loyer mensuel 420 €
08/10/2020	Etudes et Projets Neufs Aménagement et infrastructures	Commune de Chauray - Extension ZAE Les Guillées - Convention pour l'alimentation en énergie électrique	50 081,83 €
15/10/2020	Musées	Prêt d'œuvres par le Département du Val de Marne pour l'exposition temporaire "ABC Art, l'alphabet de l'école au musée" présentée au musée Bernard D'Agesci du 4 février au 2 mai 2021	/

Date de dépôt de la décision en Trésorerie	Services	Titres	Montant et/ou Observations
09/07/2020	Finances	Nomination d'un régisseur, d'un mandataire suppléant et d'un mandataire pour la régie de recettes de la médiathèque de l'Île aux Oiseaux à Magné	/
20/07/2020	Finances	Nomination d'un mandataire pour la régie de recettes prolongée de la taxe de séjour	/
21/07/2020	Finances	Nomination d'un nouveau régisseur titulaire pour la régie de recettes de la piscine Champommier à Niort	/
21/07/2020	Finances	Cessation de fonctions du régisseur titulaire de la régie de recettes de la piscine Champommier à Niort	/
28/07/2020	Finances	Cessation de fonctions de deux mandataires suppléants de la régie de recettes de la médiathèque Claude Durand à Mauzé-sur-le-Mignon	/
28/07/2020	Finances	Cessation de fonctions du régisseur de la régie de recettes de la médiathèque Ernest Pérochon à Echiré	/
28/07/2020	Finances	Nomination d'un nouveau régisseur pour la régie de recettes de la médiathèque Ernest Pérochon à Echiré	/
17/08/2020	Finances	Clôture de la régie de recettes de la médialudothèque Du Guesclin à Niort	/
17/08/2020	Finances	Cessation de fonctions du régisseur, du mandataire suppléant et des mandataires de la régie de recettes de la médialudothèque Du Guesclin à Niort	/
19/08/2020	Finances	Nomination d'un mandataire suppléant pour la régie de recettes de la piscine Jean Thébault à Magné	/
19/08/2020	Finances	Nomination d'un mandataire suppléant pour la régie de recettes de la piscine Champommier à Niort	/
25/08/2020	Finances	Modification du nom de la régie de recettes pour la médiathèque de l'Île aux Livres à Magné	/
28/08/2020	Finances	Nomination d'un mandataire suppléant pour la régie de recettes de la piscine Champommier à Niort	/
31/08/2020	Finances	Modification de la régie de recettes pour la médiathèque Pierre Moinot à Niort	/
31/08/2020	Finances	Nomination d'un mandataire pour la régie de recettes de la médiathèque Léonce Perret à Chauray	/
31/08/2020	Finances	Nomination d'un mandataire pour la régie de recettes de la médiathèque Léonce Perret à Chauray	/
31/08/2020	Finances	Nomination d'un nouveau mandataire suppléant pour la régie de recettes de la médiathèque Georges Léon Godeau à Villiers en Plaine	/
31/08/2020	Finances	Nomination d'un mandataire pour la régie de recettes de la médiathèque Madeleine Chapsal à Aiffres	/

Date de dépôt de la décision en Trésorerie	Services	Titres	Montant et/ou Observations
31/08/2020	Finances	Nomination d'un mandataire pour la régie de recettes de la médiathèque de la Mare aux Loups à Saint Gelais	/
08/09/2020	Finances	Nomination d'un mandataire suppléant pour la régie de recettes de la piscine Champommier à Niort	/
08/09/2020	Finances	Nomination d'un mandataire suppléant pour la régie de recettes de la piscine Jean Thébault à Magné	/
10/09/2020	Finances	Nomination d'un mandataire suppléant pour la régie de recettes du centre aquatique des Fraignes à Chauray	/
15/09/2020	Finances	Cessation de fonctions du régisseur et du mandataire suppléant de la régie de recettes de l'école de musique Jean Déré à Chauray	/
15/09/2020	Finances	Clôture de la régie de recettes de l'école de musique Jean Déré à Chauray	/
15/09/2020	Finances	Clôture de la régie de recettes de l'école du conservatoire Auguste Tolbecque à Niort	/
15/09/2020	Finances	Cessation de fonctions du régisseur, du mandataire suppléant et des mandataires de la régie de recettes du conservatoire Auguste Tolbecque à Niort	/
16/09/2020	Finances	Clôture de la régie de recettes de l'école de musique et de danse Désiré Martin Beaulieu à Vouillé	/
16/09/2020	Finances	Cessation de fonctions du régisseur et du mandataire suppléant de la régie de recettes de l'école de musique et de danse Désiré Martin Beaulieu à Vouillé	/
05/10/2020	Finances	Nomination d'un mandataire suppléant pour la régie de recettes de la patinoire de Niort	/

COMPTE RENDU DES DECISIONS COVID DU PRESIDENT

niort agglo

Agglomération du Niortais

Décisions prises par le Président
sur la base de l'ordonnance n°2020-391 du 1^{er} avril 2020

Décision concernant des marchés passés au-dessus de 4 000 € HT
(les marchés sont consultables auprès du service des Assemblées)

Date de dépôt de la décision en Préfecture	Services	Titres	Montant HT et/ou Observations
29/04/2020	Systemes d'Informations	Avenant n°4 à l'accord-cadre Maintenance applicative et développement des suites logicielles de la société LOGITUD	Ajout d'un prix unitaire au BPU
23/06/2020	Etudes et Projets Neufs	Réhabilitation de la piscine Pré-Leroy à Niort - lots 2 à 27 - Avenants	508 679,49 €

Décisions liées à toutes les autres délégations du Président
(les pièces annexes sont consultables auprès du service des assemblées)

Date de dépôt de la décision en Préfecture	Services	Titres	Montant HT et/ou Observations
15/09/2020	Service des Eaux du Vivier	Acquisition foncière lot n°1 - Ville de Niort	27 207,30 €
15/09/2020	Gestion Administrative du Patrimoine	Convention d'occupation précaire au profit de l'association "AIVE"	/

